

20^e Carrefours d'histoire du sport
Société Française d'Histoire du Sport

Autopsie de l'échec sportif

Regards historiques



Iconothèque de l'INSEP

Le nageur français Bernard Combat peu après sa contre-performance (1974)

Concept : M. D. Imp-FLSH

Livret des communications

Organisateurs :

Thomas Bauer, Sabine Chavinier-Réla, Loïc de la Croix

<https://www.unilim.fr/chslimoges2022/>

Espace Simone Veil

2 rue de la Providence 87 000 Limoges

Limoges

18-20

octobre

2022

SOMMAIRE

Sommaire	1
Présentation du colloque	3
Présentation du comité scientifique et du comité d'organisation	4
Résumés des communications	Erreur ! Signet non défini.
Les Jeux de France (1967-1973) : échec du projet d'une nation sportive française en construction	6
« Encore un désastre ! » : l'échec des équipes de France de football aux Jeux olympiques de Londres de 1908.....	7
Coupe du monde 2002 : l'effondrement symbolique de l'équipe de France masculine de football	8
Triple échec à la route du Rhum de 1978.....	9
Représenter l'échec sportif en régime totalitaire : l'exemple du cyclisme sous le régime fasciste	10
Vivre l'échec dans un club de haut niveau : les Girondins de Bordeaux (années 1940-années 2000).....	11
Peut-on réellement parler d'un échec ? La médaille d'argent de Christine Caron aux Jeux olympiques de Tokyo.....	12
Paris-Brest-Paris 1901 : de l'abandon magnifié à la déroute honteuse	13
« Étranges défaites » ? Regards de la presse communiste sur les vaincus du Tour de France (1960-1969)	14
Georges Boulogne : un fossoyeur du football professionnel français.....	15
L'échec de 1982 en Coupe Davis : rebondir pour se reconstruire ?.....	16
L'échec au RCF est-il possible ? L'esprit positif du Racing au filtre de sa Revue (1920-1995).....	17
Des vainqueurs et des vaincus en éducation physique ? L'œuvre subversive de Pierre Parlebas.....	18
La fabrique de l'échec des professions subalternes en EPS face à la montée du modèle du praticien réflexif (1984 – 1989)	19
« Exclus et décrocheurs » au sein d'une filière arbitrage en football de 2006 à nos jours	20
« Regarde-le grandir » : les échecs sportifs éducatifs dans le dessin animé <i>Franklin</i>	21
Les faux-semblants de la mixité du CAPEPS et de l'agrégation d'EPS (années 1980 à nos jours).....	22
Les centres d'éducation physique spécialisée (CEPS) dans les années 1970 : vers une fin annoncée d'un dispositif de rattrapage en EPS ?.....	23
Un échec politique du fascisme : les candidatures de Rome comme ville-hôte des Jeux olympiques de 1940 et 1944.....	24
1960 à 1985 : le handball français dans une impasse ?.....	25
Le Lacanau Pro à travers ses affiches entre grandeur et décadence (1979-2019).....	26
Documenter l'échec de la massification des activités physiques dans l'URSS de Staline : le prisme des enquêtes statistiques	27
Défaites de l'olympisme dans le cinéma français (1972-2021)	28
Le projet des premiers Jeux européens : autopsie d'un échec	29
Le « retard culturel » : l'exemple du rugby arrageois depuis les années 1970.....	30
Les projets de politiques sportives dans les années 1920 : un échec ? Le cas du cabinet Jean Bourguignon (1926-1929)	31

L'échec de la mobilisation des sportifs juifs de France face au péril nazi (1933-1940)	32
« Votez pour un candidat sportif ». L'échec de Victor Breyer aux élections municipales de Paris (17e) en 1908.....	33
« Ce n'est pas un vote contre le sport ! » L'échec de la candidature de Lausanne pour les J.O. d'hiver de 1994	34
Echec... et mat ? L'entraîneur de football face à l'inactivité professionnelle.....	35
Fins tragiques de surfeurs célèbres retranscrites dans le magazine Surf Session : les cas de Sunny Garcia (1970-) et Andy Irons (1978-2010).....	36
La malédiction au cœur du traitement médiatique de l'échec sportif : le cas du gymnaste Samir Ait Said.....	37
La carrière brisée de Valerij Brumel : célébrité et normalisation d'un athlète soviétique en France.....	38
L'impossible professionnalisme de Laurent Paganelli ou l'éphémère carrière sportive du « petit Mozart » d'Avignon (1978-1991).....	39
Des carrières tennistiques contrariées : les cas d'Yvon Pétra et Pierre Pellizza (1930-1950)	40
La fragilité de la carrière d'un arbitre de football d'élite : le cas de Jean-Marie Méeus	41
Le mythe du perdant magnifique : l'exemple de Thibaut Pinot vu par le journal <i>L'Équipe</i>	42
Rompre avec une « déca-dence » française ? Yves Le Roy au prisme des mutations au sein du décathlon en France (1969-1981).....	43
Les succès éphémères de Roger Bambuck.....	44
Des échecs au (Petit) Quotidien ? De l'intention égalitaire à la reproduction des inégalités dans la presse écrite « jeunesse ».....	45
Le coût social de l'échec sportif : une épreuve de la vulnérabilité.....	46
« Subir la loi du vainqueur » ou l'échec de la mémoire de la pratique du rugby dans la France du Nord-ouest (1872-1947).....	47
Le Dole athlétique club (DAC) : une mémoire sportive locale oubliée (1962-1973) ...	48
« The Curse of Eddie » : la superstition pour conjurer la défaite	49
L'échec de la sportivisation d'une lutte traditionnelle : la revivification de la croche réunionnaise	50
Le « sport roi » en échec : la faible diffusion du football à Cuba au XXe siècle.....	51
<i>Slalom</i> de Charlène Favier (2020) : échecs en série	52
La carrière sportive brisée des athlètes intersexes : les cas de Léa Cauria et Claire Brésolles (1944-1948).....	53
Auteurs (1ers) par ordre alphabétique de nom.....	54

PRESENTATION DU COLLOQUE

De Maradona à Zidane, de Jesse Owens à Emil Zatopek, de John McEnroe à Matti Nykänen, toute une constellation de figures historiques du sport, telles des mythologies modernes, nourrissent notre imaginaire social. Autant de portraits – techniciens exemplaires, champions olympiques, vedettes issues des minorités – qui circulent et se (re)construisent dans les espaces ou arènes médiatiques. Toutefois, et bien que ces héros relèvent d'un domaine où l'on vante et magnifie les valeurs cardinales que sont la performance et la réussite, sans parler de son potentiel socialisateur et éducatif, le sport est aussi, et le plus souvent, synonyme d'échec(s). Ou'en est-il en effet des perdants, des surclassés, des anonymes, des vaincus, des déconfits, des éternels seconds ?

Les émotions mises en avant dans le sport sont généralement en rapport avec la victoire, avec cet impératif moral de gagner. Certains, victimes du syndrome de l'échec, ont tendance à échouer pour ne pas être confrontés à la défaite : ils s'en débarrassent en ayant une blessure à un moment stratégique ou en perdant une épreuve qu'ils menaient. Or, par amour du sport, il faut bien qu'il y ait aussi, à côté des gagnants, des « perdants ». Et puis, certaines défaites n'ont-elles pas plus de retentissement que des victoires, construisant ainsi une identité mémorielle et structurante ? Comme l'a récemment précisé Philippe Delerm : « Il y a des défaites qui font rêver plus longtemps ». Comme appréhender aujourd'hui les échecs mémorables du coureur Jean Bouin, de l'athlète Michel Jazy, du cycliste Raymond Poulidor, ou encore de l'équipe de France de football dans les années 1980 ?

Au-delà de l'échec d'un athlète ou d'une équipe, et de l'aspect particulier de la performance en compétition, se pose également la question de l'échec des organisations sportives. Qu'il s'agisse d'une fédération, d'un club, d'une ville ou d'un organisateur d'événements, les tentatives de diffusion d'une nouvelle pratique, de conquête d'un nouveau marché, de déploiement sur de nouveaux territoires sont nombreuses, et pas toujours garantes de succès. Des historiens du sport se sont attachés à étudier les erreurs de stratégie, les projets inaboutis, les pratiques disparues ou oubliées, en s'intéressant aux causes et en tirant parfois les leçons du passé.

C'est bien à ces questionnements, en contre-point d'un classique héroïsme sportif allant de soi, que ce colloque, organisé dans le cadre des Carrefours d'Histoire du Sport, souhaite répondre en priorité.

PRESENTATION DU COMITE SCIENTIFIQUE
ET DU COMITE D'ORGANISATION

Organisateurs

Thomas Bauer, Maître de Conférences HDR, Université de Limoges
Sabine Chavinier-Réla, Maîtresse de Conférences, Université de Limoges
Loïc de la Croix, docteur, Université de Bordeaux

Comité d'organisation

Alexandre Ayrault, Doctorant, Université de Limoges
Éric Barget, Maître de Conférences HDR, Université de Limoges
Hervé Delisle, PRAG, Université de Limoges
Lucie Falcone, Doctorante, Université de Limoges
Hugo Gerville-Réache, Doctorant, Université de Limoges
Lorenzo Jalabert, Docteur, Université de Limoges
Siyao Lin, Doctorante, Université de Limoges
Elie Sabry, Doctorant, Université d'Artois

Comité scientifique

Daphné Bolz, Professeure des Universités, Université de Rouen
Olivier Chovaux, Professeur des Universités, Université d'Artois
Philip Dine, Professeur, Université de Galway (Irlande)
Charles Dudognon, Professeur des Universités, Université de Limoges
Teresa González-Aja, Professeure émérite, Universidad politécnica de Madrid (Espagne)
Oumaya Hidri Neys, Professeure des Universités, Université d'Artois
Sébastien Laffage-Cosnier, Maître de Conférences HDR, Université de Franche-Comté
Jean-Marc Lemonnier, Maître de Conférences HDR, Université de Caen
Jacques Migozzi, Professeur des Universités, Université de Limoges
Luc Robène, Professeur des Universités, Université de Bordeaux
Fabien Sabatier, Professeur des Universités, Université de Bordeaux
Pierre-Olaf Schut, Professeur des Universités, Université Gustave Eiffel
Christian Vivier, Professeur des Universités, Université de Franche-Comté

Les résumés

Les Jeux de France (1967-1973) : échec du projet d'une nation sportive française en construction

Pascal Charitas, ISP, UMR 7220, Université Paris Nanterre
Cyril Polycarpe, C3S, UR 4660, Université Bourgogne Franche-Comté

Les Jeux de France – aussi appelés Jeux de France de l'Avenir – n'ont sans doute pas pris l'essor qui leur était promis. Annoncés le 29 octobre 1970 par son instigateur le Comte Jean de Beaumont (1904-2002), sous l'égide du Comité olympique français qu'il préside (1967-1971), ces jeux devaient débiter à l'échelon du village pour se poursuivre dans les villes et les départements, puis dans les huit zones des vingt-trois académies organisatrices avant de culminer dans une finale nationale associant les régions par leurs Comités régionaux olympiques. En réalité, seulement trois villes organisent des rassemblements qui auraient dû atteindre les trente-huit mille communes de France si le projet avait été un succès : Pont-Audemer (Eure), Poix (Somme) et Cogolin (Var). Pour autant, dans ces trois cas les manifestations attirent de nombreux participants, soit cinq cents en moyenne, dont la plupart sont des collégiens et des lycées âgés de 12 à 17 ans, déjà sensibilisés au fait sportif grâce au sport scolaire.

L'échec de cet événement sportif reflète les atermoiements du sport français de l'après-gaullisme. Tout d'abord, ce projet tient à la destinée de son initiateur, le Comte Jean de Beaumont, qui souhaite certainement s'en servir pour briguer la présidence du CIO en 1972 : en tant que membre du CIO pour la France, membre de la Commission Exécutive du CIO (1968-1974) et vice-président du CIO (1970-1974). C'est surtout la fin de la présidence gaullienne et les débuts de la République pompidolienne (1969-1974) qui illustrent ici les enjeux du sport français dans le but d'édifier une nation sportive. D'une part, il s'agit de continuer la sportivisation de la société¹ allant jusqu'à soutenir l'animation sportive face à l'EPS à l'école², malgré les nombreuses critiques du modèle du sport compétitif et de performance en s'ouvrant au sport scolaire et aux loisirs. En effet, ces Jeux représentent une « occasion de créer l'osmose entre le sport civil et le sport scolaire »³. Ainsi, ils permettent d'interroger la modernisation de l'organisation du système sportif français dans l'attribution des rôles du COF et du CNS⁴ jusqu'à leur fusion en un CNOSF (1972).

Notre travail tentera de saisir si ces Jeux de France illustrent une étape de la politique sportive française en construction, dans les débuts de la V^e République de Georges Pompidou marqués par une modernisation et la fin des « Années bonheur »⁵. Pour ce faire, nous nous appuyons sur l'analyse des archives du Centre d'études olympiques (Lausanne), ainsi que les archives nationales de la Jeunesse et des Sports (Pierrefitte), celles du COF et du CNS (CNOSF), d'articles de presse, afin d'interroger la réalité d'une des pierres du mythe de la nation sportive française.

¹ Jean-Luc Martin, *La Politique de l'éducation physique sous la Ve République : l'élan gaullien (1958-1969)*, Paris, PUF, 1999.

² Michaël Attali et Jean Saint-Martin, *L'Éducation physique de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation*, Paris, Armand Colin, 2004.

³ Procès-verbal de la Commission exécutive du COF, le 9 novembre 1970.

⁴ Yoan Grosset et Michael Attali, "The French National Olympic and Sports Committee: a history of the institutionalization of sport and Olympism, 1908-1975", *Olympika: The International Journal of Olympic Studies*, vol. 17, 2008, p. 133.

⁵ Jean-Pierre Bat et Pascal Geneste, Georges Pompidou. *Une certaine idée de la modernité*, Paris, Gallimard, 2016.

« Encore un désastre ! » : l'échec des équipes de France de football aux Jeux olympiques de Londres de 1908

François da Rocha Carneiro, CREHS, UR 4027
Université d'Artois

Alors que la crise d'Orient empêche la participation de l'équipe de Bohême¹, le football français entre en 1908 dans une étape décisive de sa « guerre des fédérations »², qui oppose la très dominante Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques (USFSA) à son rival du Comité Français Interfédéral (CFI). L'USFSA, arc-boutée sur sa défense de l'amateurisme et soutenant la candidature d'une fédération anglaise concurrente de la *Football-Association Limited*, claque la porte de la FIFA. Alors que le CFI se porte candidat pour représenter désormais le football français³, le Comité Olympique conserve sa confiance en l'USFSA qui garde la main sur l'équipe nationale et peut envoyer deux formations au tournoi de Londres en octobre 1908.

Plusieurs titulaires habituels ne peuvent se libérer pour disputer des matchs pour lesquels les joueurs français n'ont pas bénéficié d'entraînement, contrairement à leurs adversaires danois. La saison qui commence à peine, les formations inédites, les organismes fatigués par le voyage, le manque d'expérience individuelle et tactique, les excuses sont nombreuses pour expliquer un échec prévisible. De fait, par le score de 9-0 d'abord, puis par celui de 17-1, l'équipe du Danemark l'emporte largement à deux reprises face aux deux formations françaises qui lui sont opposées.

Subissant la pire défaite de son histoire, l'équipe de France est volontiers moquée par la presse sportive nationale (en particulier *L'Auto* et *La Vie au Grand Air*), qui y voit l'occasion de dénoncer les choix souvent contestés des dirigeants unionistes. Avec cette double humiliation, la formation de l'USFSA cesse de représenter officiellement le football français. Elle laisse la place à une sélection composée de joueurs évoluant dans les clubs du CFI, qui découvrent ainsi à leur tour les terrains internationaux.

¹ Paul Dietschy, *Histoire du football*, Paris, Perrin, 2020, p. 131.

² Alfred Wahl, *Les Archives du football. Sport et société en France (1880-1980)*, Paris, Gallimard-Julliard, coll. « Archives », 1989, p. 99.

³ Olivier Chovaux, *50 ans de football dans le Pas-de-Calais. « Le temps de l'enracinement » (fin XIXe – 1940)*, Arras, Artois Presses Université, 2001, p. 63.

Coupe du monde 2002 : l'effondrement symbolique de l'équipe de France masculine de football

Khadr Hamza, THALIM, UMR 7172
Université Sorbonne Nouvelle

Vingt ans exactement après son premier sacre à domicile, l'équipe de France de football masculine a remporté sa deuxième coupe du monde en 2018. Ce succès, une surprise pour certains, a fait oublier que cette victoire avait seize ans de retard. La deuxième étoile était effectivement attendue en 2002 au terme d'une séquence entamée avec la victoire à la Coupe du monde 1998 et poursuivie avec le sacre à l'Euro 2000. Compte tenu du statut de favori de cette équipe de France, de ce qu'elle représentait, la coupe du monde organisée au Japon et en Corée du Sud fut un rendez-vous manqué retentissant que cette communication se propose d'analyser. Nous montrerons d'abord que cet échec n'était pas un cygne noir¹ comme il a d'abord pu paraître en analysant les archives de la presse spécialisée de l'époque. Cette analyse sera renforcée par celle des rétrospectives régulièrement publiées à chaque coupe du monde revenant sur ce crash footballistique et sur d'autres qui lui ressemblent. Plus encore avec le recul, il s'explique par une conjonction d'éléments de différentes natures. Cette faillite prend ses racines aussi bien dans le physique et la tactique (l'absence de Zidane, l'immuabilité du système tactique, l'accumulation des matchs) que dans l'aspect psychologique (la sur-confiance², la charge mentale³, l'absence de leaders) et dans certaines dérives extra-sportives⁴. Elle résume ainsi la glorieuse incertitude du résultat final dans le football, plus particulièrement en comparaison avec d'autres sports, et l'extrême fragilité de l'alchimie nécessaire au succès dans ce sport collectif. Cet échec à la coupe du monde de football de 2002 a ainsi été révélateur, si besoin était, de certaines impasses et dérives du football moderne qui ont été accentuées depuis. Il a surtout entraîné, au-delà des conséquences individuelles, l'effondrement de plusieurs mythes médiatiques associés à cette équipe : les héros exemplaires d'une France qui gagne comme les modèles d'une société métissée qui s'accepte, sont tombés de leur piédestal⁵. Cette parenthèse enchantée⁶ s'est brutalement refermée et a empêché de faire de cette triste épopée 2002, une de ces défaites qui fait rêver. Pire, le souvenir de la coupe du monde 2006 a contribué à la percevoir comme un simple accroc alors que celui de la coupe du monde 2010 l'a considérablement estompé.

¹ Un événement imprévisible avec une faible probabilité et qui a des conséquences considérables. Voir Nassim Nicholas Taleb, *Le Cygne noir : la puissance de l'imprévisible*, Paris, Les Belles Lettres, 2010.

² Philippe Villemus, « Football : comment expliquer les flops des champions en titre en Coupe du monde ? », *The conversation*, 14 octobre 2018, <https://theconversation.com/football-comment-expliquer-les-flops-des-champions-en-titre-en-coupe-du-monde-104788>

³ Jacques Larue, « La charge mentale de travail », *Les Cahiers de l'INSEP*, n° 33, 2002, p. 99-113.

⁴ Clémentine Blondet et Antoine Bourlon, « Au Mondial 2002, le n'importe quoi du Sheraton », *Podcast : De notre envoyé(e) spécial(e)*, *L'Équipe*, 25 mars 2022.

⁵ Voir à ce sujet Emmanuel Blanchard, « Bleus et beurs ? », *Plein droit*, vol. 108, n° 1, 2016, p. 15-18 ; Vincent Geisser, « Carton rouge au "black-blanc-beur". En finir avec les fantasmes intégrationnistes et racistes des chroniqueurs sportifs et de quelques autres », *Migrations Société*, vol. 150, n° 6, 2013, p. 7-11.

⁶ Yvan Gastaut, « Milieux politiques, immigration et Coupe du monde 1998 de football : la parenthèse enchantée », *Migrations Société*, vol. 110, n° 2, 2007, p. 141-151.

Triple échec à la route du Rhum de 1978

Denis Jallat, F3S, E3S-UR1342
Université de Strasbourg

Dans le sport de la voile, ce n'est pas toujours le premier qui coupe la ligne d'arrivée qui gagne. Pour garantir une forme d'équité entre les régatiers les bateaux les plus toilés ou les plus grands se voient appliquer une pénalité. Ce principe n'a pas toujours cours. Par exemple, les organisateurs de courses transocéaniques¹ ne l'appliquent pas, préférant le suspens d'une arrivée simple à suivre et partant, facile à médiatiser. Ils argumentent, par ailleurs, leur choix en expliquant que les conditions météorologiques rencontrées par des skippers, qui sont libres de leurs parcours, ont autant d'importance, voire plus, que le matériel pour des traversées de plusieurs semaines voire plusieurs mois. De fait, les écarts à l'arrivée ont souvent été de quelques heures ou quelques jours, de sorte que le classement est sans appel. Il consacre de manière certaine le marin qui a été capable de boucler la traversée océanique en moins de temps que les autres. Et surtout, le grand public, les médias connaissent un peu avant l'arrivée qui va monter sur la plus haute marche du podium.

En 1978, lors de la première édition de la route du Rhum, la presse donne vainqueur le Français d'origine ukrainienne, Michel Malinovsky sur son monocoque de 21 mètres. Le marin a fait une course remarquable et, comme le public nombreux massé sur les quais de Pointe-à-Pitre, il est persuadé qu'il va gagner. Il est le premier à s'engager dans le chenal qui doit le mener vers la ligne d'arrivée et pense, comme de nombreux observateurs, qu'il n'a personne dans son sillage. C'est sans compter sur le Canadien Mike Birch et son petit trimaran jaune de 11 mètres 50. Les moyens de communication et de localisation des concurrents étant à cette époque très rudimentaires, personne ne s'attendait à voir un second, aussi proche de Malinovsky, surgir de nulle part. Petit à petit, le Canadien grignote l'avance du Français qui échoue à 98 secondes et 300 mètres du vainqueur après 23 jours de mer.

À travers les archives de l'Ina et la presse de l'époque (dont *Paris-Match*², mais également *L'Équipe*) nous nous proposons d'analyser les différentes formes d'échec auxquelles la route du Rhum de 1978 renvoie. C'est d'abord, l'échec d'une course pour Malinovsky. Même s'il n'a pas démérité, le Français s'est fait voler la victoire et la couverture médiatique par un inconnu venu du Canada. Cette première route du Rhum marque également la défaite des conceptions architecturales anciennes : les monocoques de course vs les trimarans. Plus fragiles, plus difficiles à mener, les milieux marins ont du mal à penser que ces engins puissent damner le pion, notamment pour cette course longue de la route du Rhum, à des voiliers souvent plus grands et étudiés pour des conditions de mer éprouvantes. Enfin cette transatlantique consacre la fin du monopole des Britanniques sur l'organisation des grandes courses au large ; c'est en effet la première transatlantique proposée par des organisateurs français qui mettent en échec la suprématie anglaise³

¹ Nicolas Bernard, Yvanne Bouvet, Michel Desse, « D'une rive à l'autre : l'Atlantique stade nautique », dans M. Desse, T. Hartog(dir.), *Les Littoraux de la Caraïbe : pratiques sociales et nouvelles dynamiques spatiales*, Paris, Karthala, 2010, p. 95-109.

² Alain Chenu, « Des sentiers de la gloire aux boulevards de la célébrité, Sociologie des couvertures de Paris Match, 1949-2005 », *Revue française de sociologie*, vol. 49, 2008, p. 3-52.

³ Pierre Milza, « Sport et relations internationales », *Relations internationales*, n° 38, 1984, p. 155-174.

Représenter l'échec sportif en régime totalitaire : l'exemple du cyclisme sous le régime fasciste

Clément Luy, Triangle, UMR 5206
ENS de Lyon

Cette proposition de communication vise à illustrer plusieurs modalités, littéraires et journalistiques, des représentations de la défaite et de l'échec des Italiens dans des grandes compétitions cyclistes des années 1920 et 1930. Pendant la période fasciste, le sport cycliste est l'un des sports les plus populaires en Italie. Les récits des compétitions sont omniprésents dans la presse sportive et dans les pages sportives des quotidiens généralistes, en raison, sans doute, des multiples succès des cyclistes italiens dans la période. La période fasciste peut donc être considérée comme un âge d'or du cyclisme italien, où les performances des sportifs sur la scène internationale participent au prestige de l'organisation sportive fasciste¹.

Cependant, le *Ventennio* fasciste est évidemment aussi marqué par des échecs sportifs retentissants et parfois inattendus, qui contrastent avec les nombreuses victoires des Italiens. Pour la presse, les défaites sont liées à l'inconséquence de champions présentés comme des enfants gâtés, ou à la valeur du cycliste étranger qui, une fois n'est pas coutume, a été plus fort que les Italiens. Pour les médias et les autorités fascistes, l'échec sportif est d'autant plus inacceptable que le régime a misé sur le sport dans sa politique de construction du consensus parmi la population italienne : les défaites deviennent de véritables contre-exemples au regard des valeurs prônées par le fascisme. La stratégie n'est absolument pas de les passer sous silence, ce qui aurait été possible au vu du contrôle exercé par l'Ufficio Stampa du gouvernement, mais d'en faire des contre-modèles du juste comportement sportif dans un régime où le sport est une priorité².

Cette communication sera aussi l'occasion de présenter des représentations culturelles et littéraires³ de l'échec sportif dans la littérature populaire italienne des années 1930. Elle est intéressante en ce qu'elle constitue un autre aspect de la promotion du cyclisme amateur et de la méfiance envers les champions, qui certes remportent tout mais s'insèrent difficilement dans l'idéal sportif initial du régime fasciste, plus proche de l'amateurisme. Il s'agira de présenter et d'interroger l'image des équipiers, des « lanternes rouges », des « petites mains » du cyclisme : dans certains romans⁴, parfois de manière humoristique, ces personnages deviennent des anti-héros⁵, capables de terminer une compétition envers et contre tout.

¹ Stefano Pivato, *Storia sociale della bicicletta*, Società editrice il Mulino, 2019.

² Nicola Tranfaglia, *La Stampa del regime, 1932-1943: le veline del Minculpop per orientare l'informazione*, Bompiani, 2005.

³ Nicola Bottiglieri et Istituto Universitario di Scienze Motorie (éd.), *Letteratura e sport: atti del Convegno Internazionale su Letteratura e Sport, Palestra centrale IUSM - Foro Italico - Roma, 5 - 6 - 7 aprile 2001*, Limina, 2003.

⁴ Giovanni Titta Rosa et Franco Ciampiti (éd.), *Prima antologia degli scrittori sportivi*, R. Carabba, 1934.

⁵ Achille Cmapaniile, *Battista al Giro d'Italia: intermezzo giornalistico*, Treves-Treccani-Tumminelli, 1932.

Vivre l'échec dans un club de haut niveau : les Girondins de Bordeaux (années 1940-années 2000)

Vincent Mourgues, CEMMC, UR 2958
Université Bordeaux-Montaigne

Dans le football de haut niveau, l'échec est permanent, quelle que soit la temporalité observée : échec au cours d'un match, avec des occasions manquées, échec continu sur une série de matchs, échec sur une saison. Cette situation, inhérente aux cultures sportives et à la compétition¹, prend une dimension nouvelle quand celui-ci tend à se répéter entre différentes saisons et dans l'histoire de ce club.

Club majeur du football français depuis son arrivée sur la scène nationale à la fin des années 1930, les Girondins de Bordeaux ont su se constituer un palmarès important, avec six championnats, quatre Coupes de France et des participations régulières aux Coupes d'Europe. Mais l'échec est régulier dans l'histoire du club, avec six deuxièmes places et neuf finales de Coupe de France perdues, ainsi que des finales et demi-finales de Coupes européennes (Coupe Latine, Coupe des Clubs Champions, Coupe des Clubs Vainqueurs de Coupe). Ces échecs sont, la plupart du temps, vécus comme des déceptions, mais, occasionnellement, sont considérés comme encourageants² lorsque le club dépasse ses objectifs, notamment lors des Coupes d'Europe. Certaines périodes de l'histoire du club sont même marquées par de nombreux échecs, comme les années 1950-1960 (deuxièmes places, défaites en finale, relégations). Les échecs se multiplient parfois sur une même saison, comme en 1951-1952 et en 1968-1969, avec une deuxième place en championnat et une défaite en finale de coupe de France.

En s'appuyant sur la presse locale et sportive, sur des sources issues du club (livres d'or, publications officielles, programmes de matches) et des publics (journaux de supporters, fanzines), cette proposition vise à étudier, des années 1940 aux années 2000, les trajectoires de l'échec d'un club professionnel. L'analyse des causes de l'échec sportif, mais aussi des réactions, tant des joueurs, des entraîneurs, des dirigeants que des publics³, constitue un axe de travail. L'objectif est également d'aborder la possible résilience de ces différents acteurs en vue des saisons et des compétitions suivantes, et l'acceptation, ou non, de plusieurs échecs consécutifs. Enfin, il convient aussi de voir les implications dans la construction d'une image de « second » dans les années 1950 et 1960, mais aussi dans les années 1980 et 2000, avec des aboutissements différents (période de déclin sportif ou saisons victorieuses).

¹ Christian Pociello, *Les Cultures sportives*, Paris, PUF, 1995 ; Paul Yonnet, *Huit leçons sur le sport*, Paris, Gallimard, 2004.

² Paul Dietschy, *Histoire du football*, Paris, Perrin, 2010 ; Alfred Wahl, « La défaite sportive », dans *Hypothèses*, n° 11, 2008/1, p. 333-339.

³ Christian Bromberger, *Football, la bagatelle la plus sérieuse du monde*, Paris, Bayard Éditions, 1998.

Peut-on réellement parler d'un échec ? La médaille d'argent de Christine Caron aux Jeux olympiques de Tokyo

Marion Philippe, ACP, EA 3350
Université Gustave-Eiffel

Née en 1948, Christine Caron a su, dès le début des années 1960 avec son premier exploit en natation, s'imposer comme une championne au service des projets de la société gaulliste. Cependant, nous retenons plus d'elle sa starification en hors des bassins que sa carrière sportive. Bien sûr, les médias jouent un rôle important dans la genèse de cette figure de championne, mais aussi d'idole des jeunes¹. Multiple recordwoman de France, puis d'Europe des 100 et 200 mètres dos en 1963 et du monde en 1964, Christine Caron est visible parce qu'elle réalise des exploits sportifs, mais surtout parce qu'elle représente un idéal de jeunesse et répond aux normes de la féminité sportive, rappelées notamment par l'*Essai de doctrine du sport* en 1965. Même si elle perd le record du monde du 100 mètres dos quelques semaines avant les Jeux olympiques de Tokyo, Christine Caron est tout de même attendue comme une future championne olympique par les médias français. Le 14 octobre 1964, elle termine deuxième et les trois nageuses médaillées battent alors le record du monde. Pour les médias, c'est un échec.

Dans le cadre cette communication, nous nous demanderons si cet échec sportif, formulé par la presse, en est réellement un pour la natation sportive française et féminine. De là, nous formulerons deux hypothèses. La première consiste à dire que la création de cet échec assimilé à la médaille d'argent de Christine Caron est la conséquence d'un discours formulé par les médias depuis le début des années 1960. La seconde hypothèse questionne les conséquences de cette médiatisation sur la natation sportive française et féminine. Il existe en France une réelle envie de mener les jeunes à la natation sportive et différentes mesures sont mises en œuvre pour que cela soit une réalité. Des travaux ont montré que la BD² ou les mangas³ seraient à l'origine de la transmission d'une culture sportive chez les plus jeunes. Il apparaît alors que la télévision, objet phare de la culture de masse des années 1960, peut aussi être vectrice d'un comportement d'imitation encourageant à la pratique de la natation sportive, notamment par les femmes, dans les années 1960.

Nous faisons le choix de proposer une étude basée sur les différents types de médias existants dans les années 1960. Dans un premier temps, nous nous focaliserons sur des archives de la télévision française qui sont conservées à l'Inathèque. Ensuite, et dans ces mêmes fonds, nous analyserons également un corpus d'archives radiophoniques. Ceux-ci seront croisés avec des articles de presse publiés dans les journaux nationaux et accessibles sur *Europresse*. Ces différents documents seront étudiés selon une méthode d'analyse de discours⁴ et feront également l'objet d'un traitement à la fois qualitatif et quantitatif. Enfin, nous comparerons ces différentes données aux chiffres produits par la Fédération Française de Natation concernant les personnes licenciées pour répondre à notre seconde hypothèse.

¹ Claudia Biskup et Gertrud Pfister, « I Would Like to Be Like Her/Him: Are Athletes Role-Models for Boys and Girls? », *European Physical Education Review*, vol. 5, n° 3, 1999, p. 199-218.

² Sébastien Laffage-Cosnier, Christian Vivier, et Julien Fuchs, « Introduction », *Agora débats/jeunesses*, vol. 78, 2018, p. 41-50.

³ Pascal Duret, *L'Héroïsme sportif*, Paris, PUF, 1993.

⁴ Jacques Guilhaumou, « L'analyse de discours du côté de l'histoire. Une démarche interprétative », *Langage et société*, vol. 121-122, 2007, p. 177-87.

Paris-Brest-Paris 1901 : de l'abandon magnifié à la déroute honteuse

Christophe Tropeau, TEMOS, CNRS UMR 9016
Université de Bretagne Sud

Août 1901 : deuxième Paris-Brest-Paris, course cycliste en continu, longue de 1200 kilomètres. Dix ans après la première édition, le journal *L'Auto-Vélo*, fondé en octobre 1900, prend le relais du *Petit Journal* pour l'organisation. 41 coureurs de vitesse sont au départ. L'un des grands favoris est le Parisien Lucien Lesna.

Ce dernier, après avoir mené largement la course pendant plus de 950 kilomètres, s'effondre et finit par abandonner. Cependant, la presse magnifie cet abandon. Des souscriptions sont lancées, avec succès, pour récompenser le coureur parisien. Lucien Lesna est l'incarnation du beau perdant, figure qui occupe la scène sportive nationale, au moins, jusque dans les années 1980.

Alfred Wahl y voit une caractéristique française, héritage de la mentalité chevaleresque du Moyen Âge ou/et d'une culture traditionnelle où le coup d'éclat prime sur l'efficacité¹. Ce penchant à glorifier le vaincu doit surtout être appréhendé dans le contexte d'une « lutte à mort »², dans les années 1900-1904, entre les deux titres qui dominent la presse sportive de l'époque : le *Vélo*, fondé en 1892, et *L'Auto-Vélo*. Doit être prise en compte la nécessité pour ces parutions de feuilletonner l'événement sportif, selon les techniques déjà à l'œuvre dans la fiction depuis le début des années 1830 : étirement de la narration sur des semaines, voire des mois, éveil de la curiosité du lecteur, développement d'une interactivité³. Vainqueur ou vaincu, peu importe, pourvu qu'il y ait des choses à raconter pour susciter l'intérêt durable du lecteur. Le cas d'un autre favori du Paris-Brest-Paris 1901, Constant Huret, qui connaît au cours de l'épreuve une déroute honteuse offre un éclairage complémentaire : après avoir disparu du récit de la course du fait d'un abandon précoce, il tente de susciter à nouveau l'intérêt, quelques jours après l'arrivée, en racontant lui-même sa course sous le titre : « Pourquoi je n'ai pas gagné Paris-Brest », et donne rendez-vous au prochain épisode, en l'occurrence, une tentative de record de distance en 24 heures.

Comme l'écrivent Patrick Clastres et Cécile Méadel, « sports et médias participent de concert à la constitution d'une culture de masse qu'ils contribuent à modeler, à modifier, à répandre, par l'intermédiaire [...] de nouvelles formes de mises en spectacle et en discours [...] »⁴. La défaite sportive est donc autant un fait qu'une narration.

¹ Alfred Wahl, « La défaite sportive », *Hypothèses*, n° 11, 2008, p. 333-339.

² Jean-Luc Bœuf, Yves Léonard, *La République du Tour de France*, Paris, Seuil, 2003, p. 37.

³ Myriam Tsikounas, « Feuilleton(s) », dans Ch. Delporte, J.-Y. Mollier, J.-F. Sirinelli (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, PUF, 2010, p. 329-333.

⁴ Patrick Clastres, Cécile Méadel, « Quelle fabrique du sport ? Quelques éléments introductifs », *Le Temps des médias*, n° 2, 2007, p. 7.

« Étranges défaites » ? Regards de la presse communiste sur les vaincus du Tour de France (1960-1969)

Olivier Chovaux, CREHS, UR 4027
Université d'Artois
Karen Bretin-Maffiuletti, LIR3S, UMR 7366 CNRS
Université de Bourgogne Franche-Comté

Le sportif engagé dans une compétition s'expose à bien des déconvenues. Chutes, blessures, disqualifications pour mauvais gestes ou tricheries s'ajoutent évidemment au risque, plus commun, de voir la victoire s'échapper pour des motifs strictement liés à la performance. Cette communication orale à deux voix propose ainsi une variation autour des différents types de défaites sportives et de leur médiatisation – par le texte essentiellement, mais aussi par l'image – dans la presse spécialisée.

Dans une perspective exploratoire, elle s'intéresse aux commentaires publiés à propos du Tour de France dans la revue mensuelle *Miroir du cyclisme*¹, pour la France des années 1960. L'accident du favori Jacques Rivière dans les Gorges du Tarn en 1960, la passe d'armes mythique entre Jacques Anquetil et Raymond Poulidor au sommet du Puy-de-Dôme en 1964², la déroute et le décès de Tom Simpson au Mont Ventoux en 1967 sont, parmi d'autres événements, les points d'ancrage envisagés au cours de cette « décennie sans pareille »³.

En portant son attention sur la « Grande boucle », notre recherche s'attache à une pratique et à une épreuve des plus populaires, dont le pouvoir de sollicitation et de construction des imaginaires a déjà été largement démontré⁴. Interroger la question de l'échec et ses formes d'exposition sportives revient à prendre à contrepied la lecture d'une période souvent considérée comme l'acmé des Trente glorieuses : essor inédit des pratiques et cultures sportives, héroïsation de la figure du champion, médiatisation des spectacles sportifs⁵ y contribuent sans doute. Reste que ces échecs remarquables, observés *via* les archives d'un magazine proche du Parti communiste français – et dont la collection complète doit être traitée numériquement dans le cadre d'un projet CollEx-Persée⁶ –, questionnent également la singularité de la mise en récit de l'actualité sportive dans la presse « rouge » : lorsque les scénarii cyclistes bousculent la rhétorique militante, lorsque les Petits Poucets – si souvent célébrés – se perdent bel et bien sur les chemins de la victoire.

¹ Voir sur ce point Michaël Attali, Evelyne Combeau-Mari (dir.), *Le Sport dans la presse communiste*, Rennes, PUR, 2014.

² Michel Winock, *Chronique des années soixante*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1990.

³ Pour paraphraser Michel Winock, 1789. *L'année sans pareille*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2004.

⁴ On peut notamment citer Philippe Gaboriau, *Le Tour de France et le vélo. Histoire sociale d'une épopée contemporaine*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces et temps du sport », 2000 et Fabien Conord, *Le Tour de France à l'heure nationale (1930/1968)*, Paris, PUF, 2014.

⁵ Philippe Liotard (dir.), *Le Sport dans les sixties. Pratiques, valeurs, acteurs*, Reims, ÉPURE, 2016.

⁶ Porté par la MSH de Dijon, le projet IRIS (« Inventaire Rouge de l'Information Sportive ») analysera l'ensemble du corpus numérisé du *Miroir du cyclisme*, dans le cadre d'un AAP CollEx-Persée.

Georges Boulogne : un fossoyeur du football professionnel français

Laurent Grün, CRULH, EA 3945
Université de Lorraine

Dans l'imaginaire social du football, Georges Boulogne a laissé peu de traces. Au moment de son décès en 1999, les hommages dans la presse sont rares. Pourtant, de la fin des années 1950 à son départ en retraite en 1982, ce personnage a occupé l'espace médiatique du football professionnel en tant que représentant de la famille des entraîneurs du football français. Nommé cadre technique permanent de la Fédération Française de Football (FFF) en 1956, puis premier Directeur Technique National (DTN) du Football français en 1970, il est également élu secrétaire général de l'Amicale des entraîneurs en 1955, puis secrétaire général de l'Union Nationale des Éducateurs et Cadres Techniques du Football (UNECATEF) en 1977. Par son omniprésence, son assurance, sa culture et sa diffusion des pratiques d'endogamie, Georges Boulogne en vient à personifier l'ensemble des entraîneurs professionnels français et à s'arroger le pouvoir de parler en leur nom durant les années 1960 et 1970. Cependant, l'exercice effectif de ses différents mandats correspond à une période de disette pour l'équipe de France de football, ainsi que pour les clubs français engagés dans les compétitions européennes. Ces mauvaises performances contribuent à reléguer la France dans les profondeurs, tant des classements que des représentations sociales, dans l'hexagone comme à l'étranger. De ce fait, malgré (ou en raison de) son omniprésence médiatique en tant que représentant auto-proclamé des techniciens, nombreux sont les détracteurs qui lui attribuent une responsabilité indéniable dans les échecs du football français : une partie du public, des journalistes, mais également des entraîneurs, notamment ceux qui ont été tenus à l'écart des pratiques d'entre-soi perpétuées par Georges Boulogne et sa Maffia¹. En utilisant des sources diverses, issues principalement de la presse spécialisée (*France Football*, *L'Équipe*), mais aussi généraliste, des *Bulletins de l'Amicale des Entraîneurs* qui constituent l'organe de liaison de l'Amicale et également des archives privées de Georges Boulogne, cette communication ambitionne de montrer comment l'entêtement d'un homme a contribué à ralentir la progression du football français. Sa mainmise sur la formation des entraîneurs constitue un facteur décisif dans l'enlisement tangible du football français de la fin des années 1950 au début des années 1960 : corporatisme, entre-soi, frilosité tactique, condescendance et imperméabilité aux expertises extérieures sont les principaux facteurs de son échec. Nous examinerons donc comment et pourquoi Georges Boulogne est considéré comme le fossoyeur du football français durant l'espace de deux décennies du point de vue des historiens² ainsi que de celui d'une frange identifiable au sein de différentes familles du football français³. Il devient un coupable idéal dont la trajectoire individuelle constitue le ferment d'un échec collectif.

¹ *Le Miroir du Football*, n° 113, décembre 1968.

² Alfred Wahl, « Le mai 68 des footballeurs français », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 26, 1990, p. 73-82.

³ Laurent Grün, « L'invention de la formation des entraîneurs : entre construction identitaire professionnelle et pérennisation des "valeurs" du football (1941-1991) », *Sciences Sociales et Sport*, n° 11, 2018, p. 133-163.

L'échec de 1982 en Coupe Davis : rebondir pour se reconstruire ?

Stéphane Méry, chercheur indépendant
Université de Franche-Comté

Gerland le 1^{er} décembre 1991, la Saga Africa entonnée par Yannick Noah et tout le stade conclut en apothéose ce week-end fou où les Français viennent à bout des deux meilleurs joueurs mondiaux et de la meilleure équipe de double du moment. C'est une véritable opération commando menée par Noah qui relève ce défi pour créer l'exploit.

Revenons en arrière, le 26 novembre 1982, pour sa première finale en Coupe Davis depuis 49 ans. La France aligne à Grenoble une équipe de jeunes face à la redoutable armada américaine. Malgré une belle résistance menée par Noah, la défaite est amère : 3 à 0. Cette défaite s'explique à l'époque par la jeunesse de l'équipe et les choix difficiles du sélectionneur Loth. Pourtant, à y regarder de plus près et malgré la déception, celle-ci fut une magnifique occasion pour reconstruire un groupe plus mûr et mieux préparé. Comme le précisera Hagelauer en parlant de Noah après la performance à Gerland : « La défaite de 1982, lui a servi pour préparer celle de 1991. Yannick par ses discours engageants et entraînants nous a mis dans une dynamique positive »¹. En effet, comme le précisent Miguel Crespo et Dave Miley², l'analyse d'un échec est souvent un point de départ pour améliorer ce qui n'a pas été, non seulement sur le plan sportif mais aussi sur le périphérique (stage, sélection, ambiance dans l'équipe, etc.).

Les sources que nous avons utilisées pour cette communication se composent des conférences de presse de l'époque, des articles publiés dans *L'Équipe*, *Tennis de France* ou *Tennis Magazine*, de biographies³, mais également d'un reportage radiophonique (2021) dans lequel les protagonistes reviennent sur l'événement.

¹ Le Figaro.fr, 1er décembre 2021.

² Miguel Crespo, Dave Miley, *Le Manuel de l'entraîneur de haut niveau*, Londres, ITF, 1999.

³ Dominique Bonnot, Henri Leconte, *Je voulais dire...*, Paris, Plon, 2004 ; Patrice Hagelauer, Jean-Louis Michel, *Regards sur le tennis et tous les coups du tennis* par Yannick Noah, Paris Robert Laffont, 1993 ; Henri Leconte, Yves Mortier, Michel Sutter, *Ma vie de gaucher*, Paris, Solar, 1993 ; Éric Lahmy, Jean-Claude Perrin, *un entraîneur en or*, Paris, Amphora, 1996 ; Yannick Noah, *Noah par Noah*, Paris, France Loisirs, 2006.

L'échec au RCF est-il possible ?
L'esprit positif du Racing au filtre de sa Revue (1920-1995)

Jean-Nicolas Renaud, Michaël Attali, Yohann Fortune
et Doriane Gomet, VIPS², UR 4636
Université de Rennes II

Pionnier du sport français, le RCF a développé une véritable culture de la victoire. Pourtant, ses sections sont rapidement confrontées à l'échec avec la montée de la concurrence. Cette institution, fondée par un groupe de lycéens parisiens, reste marquée par le système de la cooptation et la défense de l'entre-soi. Pour valoriser l'image collective de ce cercle d'envergure, le Racing crée et diffuse, après la Grande Guerre, une revue. Comment les nombreux articles qui relatent les heurs et malheurs des équipes Bleu Ciel & Blanc font-ils face à l'échec quand se multiplient les pratiques, les épreuves et, *de facto*, les défaites inéluctables ?

L'analyse de la revue du Racing entre 1920 et 1995 fait émerger des permanences dans la communication. L'étude appréhende les régularités discursives à l'œuvre dans un champ d'énonciation¹ qui creusent le sillon d'une mentalité. De plus, cette publication interne tranche avec les journaux locaux ou régionaux habituellement dépouillés². Il s'y déploie un propos unificateur, porteur de « l'esprit Racing », fait de valeurs chevaleresques³ et de reconnaissances individuelles. Chaque généreux numéro consacre une place aux résultats obtenus par le club. Ces discours, pour un lectorat conquis, partagent et vantent les valeurs du club, faites de cohésion et de mises en lumière individuelles. Rien ne semble altérer cette coloration positive. Ni les changements de président du RCF, ni les grandes épopées sportives, ni les événements internes ne parviennent à égratigner ce discours d'une institution solide sur ses bases sportives. En s'appuyant sur la diversité de son public et sur ses nombreuses sections, la revue trouve toujours moyen de se réjouir ou, à défaut, d'espérer. L'esprit d'équipe constitue alors un filet de sécurité contre l'échec individuel, nourrissant l'idée selon laquelle le Racing ne perd jamais ; ses (rares) échecs sont alors des tremplins vers les réussites à venir. Les compétitions relatées renforcent l'entre-soi et diffusent auprès des membres des valeurs communes : fair-play, bienséance, esprit d'équipe. Une structure à double trame œuvre alors : la première consigne l'ensemble des résultats dans une rubrique dédiée et fait converger les satisfactions et éteindre les déceptions. La seconde joue sur la capacité du club à passer de la valorisation individuelle à la réjouissance collective. Les succès de l'institution demeurent et les échecs créent paradoxalement un contraste qui rehausse l'éclat « naturel » du Club et ses valeurs de fair-play.

¹ Michel Foucault, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.

² Michaël Attali (dir.), *Sport et médias. Du XIXe siècle à nos jours*, Biarritz, Atlantica, 2010.

³ Patrick Clastres, « Inventer une élite : Pierre de Coubertin et la « chevalerie sportive », *Revue française d'histoire des idées politiques*, n° 22, 2005, p. 51-71.

Des vainqueurs et des vaincus en éducation physique ? L'œuvre subversive de Pierre Parlebas

Willy Hugedet, C3S, UR 4660
Université de Franche-Comté

Pourquoi l'Éducation physique scolaire devrait-elle auréoler les vainqueurs et stigmatiser les vaincus ? Telle est la question posée explicitement par l'œuvre de Pierre Parlebas (1934-), au sein de laquelle la compétition sportive fait l'objet d'une critique constante. Professeur d'éducation physique puis attaché de recherches à l'ENSEP à partir de 1965, cet auteur s'engage dans une réflexion sur les institutions qui régissent l'éducation corporelle. Déployant une pensée singulière, il affirme dès ses premières publications professionnelles que « *la compétition ne doit pas être systématisée* » puisqu'elle « *comporte des risques indiscutables et se révèle parfois traumatisante* »¹. Or, ce qui caractérise la compétition, c'est bien le passage d'une égalité des chances à une inégalité des résultats : « *en sport, on fait l'expérience de la démocratie sans que l'on s'en rende compte, c'est-à-dire sans passer par la politique* »².

Ce chapitre d'histoire intellectuelle inscrit alors deux échecs au cœur de sa problématique. En premier lieu, il s'agit de considérer l'insuccès d'une réforme de l'Éducation physique souhaitée par Pierre Parlebas et ses collaborateurs des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMÉA). Pierre Arnaud souligne bien la déroute d'une alternative au courant du sport éducatif, insuffisamment « *crédible, opérationnelle, mobilisatrice* » pour la discipline scolaire³. Néanmoins, cette déconvenue pourrait être plus relative que ne le laisse penser l'historien dans cette préface. Surtout, en second lieu, il s'agit d'interpréter les résistances à la diffusion de ces idées, au prisme des mentalités et des représentations sociales. En d'autres termes, c'est considérer l'attachement à l'échec sportif comme un symptôme des sociétés occidentales, dont on retrouve le spectre au sein de l'institution scolaire.

Basée sur des archives institutionnelles et associatives, des archives personnelles inédites de Pierre Parlebas et des sources orales, cette communication a pour objet un itinéraire intellectuel et entend montrer sa résonance au sein de nos sociétés démocratiques contemporaines. Elle éclaire la façon dont cette œuvre amène à penser autrement l'échec sportif dans les éducations corporelles proposées à la jeunesse. Dans ses recherches sur les situations sportives, Pierre Parlebas ne pense pas la démocratie représentative ni même la décision politique. En revanche, il développe progressivement un regard critique sur une forme de société, sur les structures du vivre ensemble qui apparaissent valorisées au sein de la culture corporelle. Pierre Parlebas questionne l'échec sportif comme symbole de classement et de hiérarchie, il interroge un arbitraire hégémonique adopté en faveur du mérite et de la concurrence. Au final, l'analyse des sources révèle combien ce militant s'attache à la diffusion d'une éthique démocratique. Si le chercheur se concentre autant sur une critique de la « *compétition sportive* », c'est bien parce que celle-ci constitue « *une sorte de théâtre de l'égalité des chances* » qui en « *entretient l'esprit et en propage les valeurs* »⁴.

¹ Pierre Parlebas, « L'éducation physique en miettes. Pleins feux sur la psychosociomotricité », *Éducation physique et sport*, n° 87, 1967, p. 9.

² Alain Ehrenberg, « Des stades sans dieux », *Le Débat*, n° 40, 1986, p. 57.

³ Pierre Arnaud, « Préface », dans G. Véziers, *Une histoire syndicale de l'éducation physique (1880-2002). La Force du militantisme*, Paris, Syllepse, 2007, p. 9.

⁴ Pierre Rosanvallon, *La Société des égaux*, Paris, Seuil, 2011, p. 317.

La fabrique de l'échec des professions subalternes en EPS face à la montée du modèle du praticien réflexif (1984-1989)

Clémence Lebossé, AHP-PreST, UMR 7117
Université de Lorraine

La politique d'enraiment de la Fonction publique parallèle¹ initiée à partir de 1982 par le ministre Anicet Le Pors est propice, dans le secteur de l'enseignement, à la vérification des aptitudes pédagogiques des enseignants d'EPS non titulaires (maîtres auxiliaires) en vue de leur intégration dans le corps des professeurs adjoints (PA) et des chargés d'enseignement (CE). Par ailleurs, la fin du recrutement des PA d'EPS par concours (décret n° 84-860 du 20 septembre 1984), lié au triple processus d'universitarisation, d'intellectualisation des études et des concours en EPS et de revendication syndicale², se conjugue avec la possibilité, pour ces personnels, d'accéder au corps des certifiés d'EPS s'ils font l'objet d'une inspection pédagogique favorable.

Cette contribution vise à analyser l'échec de ces professions subalternes en EPS dans le sens où, par un phénomène « d'absorption », ces personnels sont incités à intérioriser le modèle de professionnalité dominant recherché à partir des années 1980 : celui du praticien réflexif³, du professeur d'EPS certifié ou agrégé, savant et didacticien. L'analyse des rapports de titularisation (Archives nationales, 2000217/24 et 2000217/25) de ces catégories d'enseignants placés en situation de stagiaires (MA, PA, CE, certifiés) montre comment s'opère, entre 1984 et 1989, cette conversion professionnelle, identitaire et culturelle dans le contexte de modernisation et d'évaluation permanente de l'École.

En définitive, l'échec (avis défavorables à la titularisation) peut, à l'échelle de l'enseignant inspecté, manifester le fait de ne pas vouloir (ou pouvoir) changer de pratique face à ces appels à la réflexivité⁴. Toutefois, la réussite (avis favorable à la titularisation) peut aussi révéler l'incapacité de ces catégories d'enseignants, souvent considérés comme marginaux dans le champ d'une d'EPS qui se corticalise⁵, à résister à l'intériorisation de ce nouveau principe organisateur des pratiques.

¹ Claire Bernard-Steindecker, « Le demi-échec de la réforme des agents non titulaires de la Fonction publique en France (1982-1986) », *Revue française de science politique*, 1990, vol. 40, n° 2, p. 230-249.

² Emmanuel Auvray, *Où ont-ils appris et enseigné ? : l'évolution des curricula formels et réels liés à l'enseignement de la natation scolaire (2nd degré) et les identités professionnelles chez des enseignants d'EPS (1945-1995)*, Thèse de doctorat, Université Claude Bernard - Lyon I, 2011.

³ Lise Demailly, « L'obligation de réflexivité », dans G. Pelletier (dir.), *La Gouvernance en éducation*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2009, p. 33-52.

⁴ Carine Dierckx, « Réflexivité, pouvoirs et transformation des pratiques », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 28, n° 2, 2016, p. 138-157.

⁵ Christian Dorville, « Les concours de recrutement comme révélateurs de l'identité de l'Éducation physique » dans *L'identité de l'éducation physique scolaire au XX^e siècle : entre l'école et le sport*, Clermont-Ferrand, AFRAPS, 1993, p. 311-326.

« Exclus et décrocheurs » au sein d'une filière arbitrage en football de 2006 à nos jours

Alexandre Perreau-Niel, CREHS, UR 4027
Université Artois

Certains collèges et lycées accueillent en leur sein, depuis les années 1970, des sections sportives¹ anciennement nommées « sport-études ». Celles-ci ont pour objectif de mener les élèves vers la réussite scolaire, tout en leur permettant en parallèle de progresser dans leur pratique sportive de prédilection. Créée en 2006, la « Section Sportive à Filière Arbitrage (SSFA) football » du lycée Joseph Fourier d'Auxerre, fait partie de ce dispositif. Elle permet à de jeunes lycéens et lycéennes de concilier les études et leur passion pour l'arbitrage. Si l'établissement d'accueil de cette filière des « hommes de l'ombre »² présente un taux de 100% de réussite au baccalauréat depuis 15 ans, ils sont aussi 16,2% à n'avoir jamais effectué le cycle des trois années de formation, ce qui peut traduire alors une forme d'échec scolaire³. Qui sont ces élèves n'ayant pas réalisé l'ensemble de leur scolarité au sein de la SSFA auxerroise ? Quels sont les facteurs conduisant à cet échec ?

Cette communication visera à montrer que, depuis 2006, cet échec concerne deux catégories d'élèves que nous nommerons « exclus » et « décrocheurs ». Les premiers quittant le dispositif à la suite d'une décision du responsable, alors que pour les seconds, la sortie relève d'un choix volontaire de l'élève et/ou de sa famille. Les indicateurs d'échec⁴ relevés grâce à l'analyse faite sur 15 ans de fonctionnement de la SSFA feront référence : aux attentes de l'institution scolaire, aux aspects motivationnels de l'élève et enfin, aux espérances des familles. De manière plus précise, la sortie de la SSFA peut être attribuée au mode de recrutement et de fonctionnement du lycée, mais aussi aux élèves eux-mêmes et à leur entourage. En effet, ces échecs trouvent leurs origines du côté de l'institution, avec un décalage entre les dispositions⁵ attendues pour réussir à l'École et dans l'arbitrage⁶ et celles détectées au moment de la phase de recrutement. Mais également du côté des arbitres et de leurs motivations, notamment en lien avec leurs parents ou des tiers. En outre, nous verrons que si ces « exclus et décrocheurs » sont relégués au second plan pour promouvoir la SSFA, ils sont bien présents dans les éléments de discours et constituent un atout majeur pour justifier la vie ascétique vers laquelle le responsable souhaite diriger les futurs entrants.

Notre étude s'appuie sur différents types de matériaux : des sources privées, tels des bulletins scolaires ou des bilans sportifs, une observation participante des différentes phases de recrutement et de la vie quotidienne des jeunes arbitres, et enfin, 35 entretiens semi-directifs réalisés auprès des acteurs des mondes scolaire et sportif, ainsi que des anciens élèves.

¹ Jules Alain, *Les Sections sportives scolaires d'éducation prioritaire*, Aix-en-Provence, Bookelis, 2016.

² Olivier Chovaux, *Siffler n'est pas jouer ? Une histoire des arbitres de football*, Neuilly-sur-Seine, Atlante, coll. « Penser le sport », 2021.

³ Bertrand Ravon, *L'Échec scolaire. Histoire d'un problème public*, Paris, In Press éditions, 2000.

⁴ Pierre Merle, « Échec scolaire en France », *Après-demain*, vol. 40, n° 4, 2016, p. 23-25.

⁵ Muriel Darmon, *Classes Préparatoires, La fabrique d'une jeunesse dominante*, Paris, La Découverte, 2013.

⁶ Hassen Slimani, « « On a les arbitres qu'on mérite ! » L'accès aux fonctions d'arbitre du football amateur », *Sciences sociales et sport*, vol. 15, n° 1, 2020, p. 129-164.

« Regarde-le grandir » : les échecs sportifs éducatifs dans le dessin animé *Franklin*

Lucas Profillet, Nicolas Voisin, Yann Descamps, Christian Vivier, C3S, UR 4660
Université de Bourgogne Franche-Comté

Parmi les différents artefacts issus de la culture populaire enfantine, les dessins animés sont des agents décisifs dans la construction des représentations, compléments à d'autres objets culturels déjà amplement étudiés, qu'ils soient relais de discours institutionnels, comme les manuels scolaires¹, ou bien projets artistiques signifiants à l'instar de la littérature jeunesse². Issue de cette dernière catégorie, la série animée *Franklin* fut produite entre 1997 et 2004 et diffusée à grande échelle, des chaînes de télévision nationales aux plateformes de streaming et aux réseaux sociaux de partage de vidéos. Cette série met en scène l'enfance d'une jeune tortue et son parcours initiatique, entre leçons et aventures, entre apprentissages et découvertes, entre échecs et succès. Or, ce dessin animé fait la part belle aux activités physiques, envisagées à la fois comme savoirs à acquérir et moments d'apprentissage à forte dimension morale. Ainsi, dans le sport comme dans la vie, Franklin échoue pour mieux apprendre.

Mêlant histoire culturelle et sémiologie, cette présentation analysera la trentaine d'épisodes issus des six saisons de la série qui placent l'activité physique au centre de leur intrigue principale. Elle proposera de comprendre dans quelle mesure la mise en scène de l'échec et son dépassement dévoile le rôle formateur et moralisateur, conféré à l'activité physique et à la mise en mouvement des personnages. Tout d'abord, ce travail mettra en lumière *Franklin* comme un parfait exemple d'entreprise de séduction³ à destination de la jeunesse, entre anthropomorphisme, esthétique *cute*⁴ et mise en avant d'une morale supposée bienveillante. Ensuite, cette étude interrogera le sens conféré aux activités physiques qui cristallisent la mise en avant d'une éducation corporelle au grand air, d'une nature à la fois bienfaitrice et lieu de construction de soi, et d'un sport ludique d'autant plus moralisateur. C'est dans ce cadre que l'échec sportif sera décrypté : ce dernier permet d'humaniser le héros, de susciter chez le jeune public un processus d'identification et d'empathie, de souligner « ce qu'il ne faut pas faire ». *In fine*, derrière cet échec se dissimule le rebond, la morale et une entreprise de redressement de l'enfant, où l'individuel doit s'articuler au collectif, où le contrôle permanent de soi et des risques encourus est érigé en idéal, où l'enfant peut et doit tout surmonter, et où, en définitive, être bien dans sa carapace n'empêche pas d'y être enfermé.

Avec son pouvoir moralisateur tant patent que latent, *Franklin* participe de la construction d'une enfance physiquement active mais au corps constamment (re)cadre. La représentation de l'échec permet aux enfants de les guider symboliquement vers son dépassement. Dans tous les cas, il s'agit de contrôler plus encore que d'éduquer, à travers une entreprise d'animation orthodoxe, autrement dit d'« ortho-animation », où le mouvement dessiné puis animé favorise la construction d'une jeunesse contrainte et surtout « bien éduquée ».

¹ Lucas Profillet, *Le Corps en images à l'école. L'ortho-figuration corporelle dans les méthodes de lecture (1880-1960)*, Thèse, Université de Franche-Comté, 2021.

² Christian Vivier, Jean-Nicolas Renaud, Jean-Yves Guillaud, « Il était une fois les activités physiques de Martine. De la transmission des pratiques corporelles bourgeoises dans un album illustré pour enfant depuis 1954 », *Histoire sociale*, vol. 45, n° 89, 2012, p.157-187.

³ Gilles Lipovetsky, *Plaire et toucher. Essai sur la société de séduction*, Paris, Gallimard, 2017.

⁴ Gilles Brougère, « La culture matérielle enfantine entre le cute et le cool », *Strenæ* [En ligne], n°4, 2012.

Les faux-semblants de la mixité du CAPEPS et de l'agrégation d'EPS (années 1980 à nos jours)

Loïc Szerdahelyi, L-VIS, UR 7428
Université Claude Bernard Lyon 1

La mixité des concours, avec des épreuves communes et un classement unique pour les femmes et les hommes, est une réalité récente dans l'histoire de l'enseignement. Parmi les premières historiennes à poser la question du « genre des concours », Loukia Efthymiou s'est intéressée à l'entre-deux-guerres, lorsqu'est débattu pour la première fois le projet de fusion des concours « masculins » et « féminins » pour devenir professeure¹. Ce projet, initialement voué à l'échec, est finalement concrétisé en 1976 avec des exceptions, dont font partie les professeures d'EPS (Éducation physique et sportive) qui demeurent recrutées séparément selon le sexe jusqu'en 1989 contrairement aux enseignantes des autres disciplines scolaires du second degré.

Une précédente étude que nous avons réalisée montre que la mixité du CAPEPS (Certificat d'aptitude au professorat d'EPS) cache sur la moyenne durée une hiérarchisation sexuée des recrutements². Alors que les femmes représentaient la moitié des admises dans les années 1980 et 1990, elles ne forment plus que 43% des reçues durant les années 2000 et seulement un tiers des lauréates depuis les années 2010. Le groupe professionnel des enseignantes d'EPS, déjà historiquement dominé par les hommes, connaît donc une masculinisation croissante ces dernières années, si l'on adopte une lecture statistique. Ce processus, à contre-courant de la féminisation de l'enseignement discutée depuis plusieurs décennies, questionne plus largement le « faux-semblant » de la mixité dans l'enseignement³.

Dans ce cadre, notre communication discutera l'échec apparent de la mixité du CAPEPS, en considérant d'abord celle-ci du point de vue paritaire puis en opérant un double déplacement : des flux de candidates aux réussites comparées selon le sexe, du professorat à l'agrégation d'EPS. Sur la base de sources primaires – listes d'inscription, de présence, d'admissibilité, d'admission des candidates au CAPEPS et à l'agrégation d'EPS – croisées avec les rapports annuels des jurys de concours et confrontées de manière secondaire avec les données ministérielles sur les personnels enseignants et les étudiantes en STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives), nous envisagerons les paradoxes de la mixité des concours en EPS des années 1980 à nos jours. Cette analyse sera l'occasion de mettre en perspective des inégalités de genre dans l'accès au groupe professionnel des enseignantes d'EPS et, ce faisant, les échecs – à des degrés variables selon le type d'épreuve et le niveau de concours – de la mixité du CAPEPS et de l'agrégation d'EPS.

Les centres d'éducation physique spécialisée (CEPS) dans les années 1970 : vers une fin annoncée d'un dispositif de rattrapage en EPS ?

Yacine Tajri, ACP, EA 3350
Université Gustave Eiffel

Avec l'avènement de la V^e République et la politique de grandeur souhaitée par de Gaulle, l'État entend inciter le plus grand nombre aux pratiques physiques tout en mettant l'école et l'Éducation physique (EP) au service de la politique sportive en France¹. Cette « sportivisation » de l'EP s'affirme avec les textes du 19 octobre 1967 qui consacrent le sport comme le moyen d'éducation officielle. Dans ce sens, comment, en se référant au modèle sportif pour les élèves valides, la discipline peut-elle intégrer les élèves déficients ou handicapés aux leçons d'EP ? En effet, la diffusion de la culture sportive à l'école ne va pas sans perpétuer certaines inégalités entre les élèves valides et les élèves handicapés physiquement orientés dans les centres de rééducation physique (CRP).

Si le modèle du CRP proposant une gymnastique corrective se désagrège dans les années 1960, le centre d'éducation physique spécialisée (CEPS) qui lui succède à partir de 1969 apparaît de moins en moins important après la moitié des années 1970 jusqu'à son démantèlement par le plan Soisson de 1978. Ce dispositif de « rattrapage » à l'école fait office d'EP pour les élèves jugés déficients d'un point de vue corporel et propose, à des élèves qui seraient en échec, dans le sens où ils ne répondraient pas à des normes médicales instituées par les autorités pédagogiques et médicales, une autre forme d'EP tiraillée entre une gymnastique traditionnelle et la nouveauté des psychomotricités².

Alors que les années 1970 sont le moment de réelles avancées pour les élèves handicapés à l'école, il s'agira de montrer que le dénouement de ce dispositif qui s'impose en contre-modèle de la performance en EP s'accompagne de la fin d'une forme de ségrégation des corps en EP distinguant les « bons » élèves de ceux justiciables d'une EP spécialisée. En raison de différentes explications (des mutations scolaires, le choix économique opéré par le plan Soisson ou encore le mouvement de l'intégration généralisée), nous verrons que l'EP s'ouvre finalement à la décennie suivante et aux promesses d'une réintégration à l'Éducation nationale. À l'orée de années 1980 et du point de vue de l'intégration, l'EP peut finalement embrasser ce tournant de la démocratisation qualitative pour tous les élèves qui est envisagé par le plan socialiste.

Pour cette communication, nous croiserons des documents issus des archives nationales avec ceux de différents centres d'archives municipales (les villes de Strasbourg, Nancy et Tours) afin de pouvoir nous ancrer dans des exemples locaux sans prendre trop de hauteur et nous détacher d'une histoire guidée par des directives parisiennes. Différents modes de gestion de cette fin des CEPS pourront être identifiables selon les mairies et ses soutiens. Enfin, le recoupement de nos archives avec certaines coupures de presse et le dépouillement de bulletins syndicaux permettront d'analyser des conflits entre le cabinet Soisson et la corporation des enseignants d'EPS, mais également des luttes entre certaines professions de « rééducation » à l'école.

¹ Loukia Efthymiou, « Le genre des concours », *CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 18, 2003, p. 91-112.

² Loïc Szerdahelyi, « Le genre des concours : mixité et sous-représentation des femmes en éducation physique et sportive », *Carrefours de l'éducation*, n° 48, 2019, p. 73-89.

³ Nicole Mosconi, *La Mixité dans l'enseignement secondaire : un faux semblant ?*, Paris, PUF, 1989.

¹ Jean-Luc Martin, *Histoire de l'éducation physique sous la Ve République. L'élan gaullien, 1958-1969*, Paris, Vuibert, 2004.

² Serge Fauché, *Du corps au psychisme : histoire et épistémologie de la psychomotricité*, Paris, Presses universitaires de France, 1993.

Un échec politique du fascisme : les candidatures de Rome comme ville-hôte des Jeux olympiques de 1940 et 1944

Daphné Bolz, CETAPS, UR 3832
Université de Rouen Normandie

L'histoire de l'olympisme au XX^e siècle a été marquée par des célébrations controversées (comme les Jeux de Berlin de 1936), des chocs (tel l'attentat contre les sportifs israéliens à Munich en 1972) et des boycotts (1980 et 1984). Au vu des défis croissants qui s'imposent dans le sport, la désignation comme ville-hôte des Jeux olympiques devient une véritable marque de confiance des membres du CIO et un honneur pour les organisateurs. L'histoire des Jeux enseigne que cette confiance doit être gagnée. Avant l'entre-deux-guerres, les préparatifs et les célébrations olympiques sont chaotiques et ne répondent que très partiellement aux vœux de rassemblement des nations émis par Pierre de Coubertin. En 1936, l'Allemagne nazie redouble d'efforts pour séduire et dominer le monde à Berlin. Cette célébration marque une rupture : dorénavant, l'organisation des Jeux sera une affaire politique¹.

C'est dans le contexte bouillonnant de l'entre-deux-guerres que les responsables sportifs de l'Italie fasciste vont essayer d'obtenir l'élection de Rome comme ville olympique. La présente communication cherche à retracer cette histoire qui se solde par un échec. Rome ne manque pourtant pas d'atouts pour séduire les hommes du CIO. Certes, elle a renoncé en 1908 à organiser les Jeux, mais les temps ont changé. En 1922, Mussolini prend le pouvoir avec la ferme intention de moderniser le pays. Le sport acquiert lentement mais sûrement une place de choix dans la société italienne et dans la politique du régime. Les motivations du fascisme sont multiples². Premièrement, les hiérarques veulent démontrer par le sport les capacités physiques des Italiens, à l'image des olympiens de 1932 qui portent le pays au second rang des nations dans le tableau de médailles. Deuxièmement, le régime fasciste veut mettre en avant les capacités logistiques du pays, qui organise avec succès la Coupe du monde de football en 1934. Finalement, le projet olympique de Rome s'inscrit dans une vision compétitive de l'histoire. Attaché au passé antique qui sert aussi de socle au mouvement olympique, Mussolini fonde l'Empire fasciste en 1936, censé annoncer une large domination italienne en Europe. Sur la scène sportive internationale, la course aux médailles se double ainsi d'une course aux villes-hôtes. Confiants dans leurs capacités et dans leurs chances, les responsables sportifs italiens préparent à leur tour une grandiose célébration, ce dont témoignent les équipements construits³. Mais leurs efforts ne sont pas récompensés. Le projet romain pour 1940 échoue aux manigances politiques de Mussolini lui-même : dès 1935 les Italiens renoncent à leur candidature en faveur de Tokyo. Celui de Jeux olympiques à Rome en 1944 se heurte au choix du CIO en juin 1939 qui veut éviter une nouvelle embuscade dans un pays aux mains d'un dictateur. Ce n'est qu'en 1960 que la ville éternelle deviendra aussi olympique, sur les ruines encore fraîches du fascisme.

Les sources pour cette étude sont les archives nationales, les archives du CIO, des sources imprimées et les bâtiments construits dans le cadre de la préparation de Jeux olympiques à Rome.

¹ Florence Carpentier, *Le Comité international olympique en crises. La présidence de Henri de Baillet-Latour, 1925-1940*, Paris, L'Harmattan, 2004.

² Daphné Bolz, *Les Arènes totalitaires. Fascisme, nazisme et propagande sportive*, Paris, CNRS, 2008.

³ Livio Toschi, "I giochi negati. Roma e le Olimpiadi del 1940 e del 1944", *Lancillotto e Nausica*, vol. XIV, n° 1, 1997, p. 74-85.

1960 à 1985 : le handball français dans une impasse ?

Lise Cardin, E3S, UR 1342
Université de Strasbourg

Cette communication s'attachera à mettre en évidence le décalage entre les volontés politiques et actions des acteurs de la Fédération française de handball (FFHB) lors des années 1970 et 1980 en faveur du haut niveau et les résultats obtenus par les équipes de France de handball. En effet, alors qu'un *Plan d'Expansion* est lancé par Nelson Paillou, le président de la FFHB, accompagné de nombreux moyens au niveau de la détection et de la formation, aucune amélioration des résultats des équipes de France n'est observée : non-qualification aux Jeux olympiques (JO) de 1972, descente dans la troisième division internationale (Mondial C), etc. Jusqu'au milieu des années 1980, « le handball français a du mal à sortir de sa léthargie »¹, échec qu'il s'agit de questionner et de dépasser. Pour ce faire, nous avons recherché et identifié les publications officielles de la FFHB à travers les procès-verbaux des conseils d'administration, du bureau ou encore des assemblées générales. Celles-ci ont été complétées par une analyse des revues fédérales (*Bulletin fédéral*, *HandAzur*, etc.) et de la *Revue EP.S*, associée à des articles journalistiques de presse spécialisée. Ces sources écrites ont été comparées et articulées avec les propos d'acteurs issus d'entretiens semi-directifs, tant joueurs qu'entraîneurs ou politiques de cette période.

À la croisée de l'histoire institutionnelle et de l'histoire sociale voire de l'histoire culturelle contribuant à « l'explication totale »², l'échec du handball français jusqu'au milieu des années 1980 rendrait compte d'une incompatibilité entre certaines volontés politiques affichées et les résultats souhaités. La professionnalisation, associée aux sponsors et à la médiatisation, jusqu'alors absolument refusés, ne permettrait pas de tirer profit des moyens mis en œuvre par la FFHB et constitue une source de conflit entre les différents acteurs. Finalement, pour sortir de ce « malaise »³ ressenti à la FFHB en 1985, certains acteurs lancent une sorte d'ultimatum à la direction en place pour essayer de toucher du doigt la réussite de l'axe du projet fédéral intitulé « positionner l'équipe de France au meilleur niveau mondial ». Le Paris 1992 est lancé en 1986 dans l'optique de bien figurer aux Jeux olympiques de 1992, brigüés par la France, induisant une politique fédérale de haut niveau inscrite sur six années. Suite à l'attribution des Jeux à Barcelone, il faut faire plus vite et le Paris 1992 devient le *Pari 1992*, sorte de convention signée par les membres du bureau directeur de la fédération qui engage des moyens pour parvenir à cette qualification olympique, pari gagnant puisque la France gagne sa première médaille internationale lors de ses Jeux et sort de cette spirale d'échec des décennies précédentes.

¹ Jean-Louis Michel, « Un stage plein de promesses », *L'Équipe*, 15 septembre 1977.

² Marc Bloch, *Les Rois thaumaturges*, Paris, Gallimard, 1983.

³ FFHB, Rapport du CA FFHB, Nancy, 19 avril 1985.

Le Lacanau Pro à travers ses affiches entre grandeur et décadence (1979-2019)

Valérie Cruzin, Christian Vivier et Jean-Yves Guillaïn, C3S, UR 4660
Université de Franche-Comté

Événement sportif installé depuis 1979 dans une petite ville côtière de Gironde, le Lacanau Pro est la plus ancienne compétition internationale de surf professionnel en France. D'abord nommée Grand Prix Open de Lacanau, cette compétition, née de la folle imagination d'une bande d'amis lors d'une soirée arrosée, devient pourtant un modèle de référence international d'organisation d'une compétition de surf professionnel. À ce titre, elle donne naissance à deux autres compétitions internationales de surf professionnel sur le territoire national, à Hossegor et à Biarritz en 1987, faisant alors de la France le seul pays à accueillir trois compétitions de surf professionnel, devant Hawaï et l'Australie. Pourtant, à partir de 1997, il devient de plus en plus difficile pour l'organisation de trouver des sponsors, et sous la pression de l'ASP (Association of Surfing Professionals), l'épreuve, qui est sur le calendrier WCT (World Championship Tour) depuis 1983, est reléguée en WQS (World Qualifying Series) six étoiles (le maximum de dotation) en 2001, pour finir en épreuve trois étoiles à partir de 2015. Comment une compétition bénéficiant d'une telle aura a-t-elle pu passer du statut de compétition modèle à celui de compétition de seconde zone ? Notre communication analysera les processus qui ont mené le Lacanau Pro du statut de légende, à celui de petite compétition locale n'attirant plus que des surfeurs européens ou mal classés : s'agit-il d'un simple problème de gouvernance¹ ? Pourquoi ce groupe d'amis vieillissants, réunis sous l'appellation COLP (Comité d'Organisation du Lacanau Pro) n'a-t-il pas saisi le virage de la professionnalisation du surf² ? En s'appuyant sur l'idée selon laquelle « les arts graphiques écrivent à leur manière le réel³ », nous postulons que les analyses iconographiques détaillées des quarante affiches célébrant le Lacanau Pro, associées à « leur charge symbolique, idéologique et culturelle »⁴ entre 1979 à 2019, sont l'occasion de revisiter l'histoire de cette compétition internationale de surf professionnel marquée par une longue durée, des évolutions et des soubresauts majeurs, des problèmes internes, économiques, locaux voire environnementaux. Il s'agira, par le croisement d'une analyse iconographique et d'interviews d'anciens membres du Comité d'organisation, de démontrer comment le mythe du Lacanau Pro a été contraint de se réinventer au fil du temps, pour finalement tomber en disgrâce et perdre sa renommée jusqu'à disparaître complètement en 2020.

¹ Emmanuel Bayle, « La professionnalisation des associations et la crise », Colloque international Au-delà de la crise : un modèle économique en question ; Enseignements et perspectives de l'Économie sociale et solidaire, Entretiens Jacques Cartier, 2010.

² Jean-Pierre Augustin (dir.), *Surf Atlantique, les territoires de l'éphémère*, Bordeaux, MSHA, 2014 ; Jérémy Lemarié, « De la sportisation du surf en Californie du Sud et à Hawaï », dans L. Falaix (dir.), *Surf à contrecourant*, Bordeaux, MSHA, 2019, p. 77-101.

³ Jean-Yves Guillaïn, *Quand le sport s'affiche, Affiches publicitaires et représentations du sport en France (1918-1939)*, Biarritz, Atlantica, 2008, p. 9.

⁴ Ibid.

Documenter l'échec de la massification des activités physiques dans l'URSS de Staline : le prisme des enquêtes statistiques

Sylvain Dufraisse, UMR 6025 CENS
Nantes Université

Le développement des activités physiques constitue un des projets portés par les dirigeants du régime soviétique. Chez les militaires, les médecins et les pédagogues, souvent issus des réformateurs sociaux de la période tsariste, l'activité physique est valorisée car elle a plusieurs fonctions¹. Elle doit permettre de raffermir les corps chétifs des enfants et des jeunes d'URSS. Elle vise tout autant à préparer militairement les futurs défenseurs de la patrie. Enfin, elle doit permettre de canaliser les énergies et de modeler les citoyens soviétiques en devenir. La *fizkul'tura* se déploie sur un ensemble d'activités physiques et corporelles très variées : activités hygiénistes comme les bains de soleil, les bains de mer ou les excursions en forêt ; les jeux et les sports ; les exercices de gymnastique ou de préparation militaire².

La diffusion et la massification de la *fizkul'tura* suivent plusieurs vagues. Dans les années 1920, les activités physiques novatrices côtoient les pratiques menées par des groupes de l'Ancien régime comme le mouvement Sokol et les boy-scouts. Ceux-ci sont progressivement interdits et remplacés par de nouvelles institutions comme les octobristes, les pionniers, les komsomols et par des cercles locaux sportifs. À la fin des années 1920, comme bien d'autres sphères de la vie sociale soviétique, les politiques sportives soviétiques sont centralisées et commencent à valoriser la compétition socialiste, tout comme elles visent par d'autres moyens (construction d'équipements, mise en place de programme d'éducation physique de masse comme le programme Prêt au travail et à la Défense) à favoriser la diffusion des activités physiques et corporelles. Or, les rapports de l'inspection ouvrière et paysanne, comme les articles de la presse pour la jeunesse (*Komsomol'skaya Pravda*) attestent d'une difficulté à permettre l'activité physique des masses et témoignent de l'échec d'une politique sportive.

La communication que je souhaite proposer s'appuie sur des sources conservées et numérisées à la Contemporaine, issues de l'administration centrale de la statistique. Cette enquête porte sur les loisirs et les conditions culturelles et matérielles de la jeunesse ouvrière et kolkhoziennne de plusieurs villes et régions soviétiques, réalisées en 1936 et 1938. Dans son ensemble, cette enquête documente un échec. Les projets portés par le Comité de culture physique visaient la massification des activités sportives : les résultats montrent que ce sont les catégories les plus politisées qui s'investissent dans les pratiques promues par le régime, que la mise en mouvement des Soviétiques n'est que très limitée et que ce sont finalement les pratiques autonomes qui sont privilégiées.

À partir des données récoltées par les statisticiens soviétiques et dans une perspective de sociohistoire des régimes communistes, cet article visera, d'une part, à comprendre comment les autorités cherchent à appréhender les effets de leur politique et, d'autre part, à déterminer la portée des mesures visant initialement à massifier la pratique d'activités physiques.

¹ Pour une synthèse, voir Sylvain Dufraisse, « Façonner les corps : activités corporelles, culture physique et sport du milieu du dix-neuvième siècle à 1991 », dans J. Alazard (dir.), *La Russie et l'URSS du milieu du XIX^e à 1991*, Paris, Breal, 2022, p. 79-91.

² Susan Grant, *Physical Culture and Sport in Soviet Society, Propaganda, Acculturation and Transformation in the 1920s and 1930s*, New York/Londres, Routledge, 2013.

Défaites de l'olympisme dans le cinéma français (1972-2021)

Hugo Gerville-Réache, EHIC, UR 13334
Université de Limoges

De l'échec sportif de Pierre Durand aux Jeux de Los Angeles en 1984 – *Jappeloup* de Ch. Duguay (2013) – à l'échec événementiel des Jeux paralympiques de Sydney en 2000 – *Chacun pour tous* de V. Lebasque (2018) – en passant par l'échec philosophique incarné par le médaillé d'argent fictif de Franklin Ebagé – *Fastlife* de T. Ngijol (2014) –, l'histoire des longs métrages de fiction olympique peut se résumer par trois mots clés : excellence, respect et amitié. En effet, la grande majorité des films français évoquant la question olympique s'inspire du message centenaire dont l'objectif a été de rendre la célébration « de plus en plus parfaite, digne de son glorieux passé et conforme aux idées élevées dont s'inspirèrent ses rénovateurs »¹. Toutefois, les cinéastes ont de plus en plus tendance à recycler certains éléments historiques, voire à les transformer, pour renouveler le genre². À l'origine de cette marque de fabrique se trouve le film burlesque de Claude Zidi, *Les fous du stade* (1972), qui met en scène la troupe des Charlots dans une aventure olympique fictive où l'on tourne en dérision la surenchère publicitaire des sponsors. Une dizaine d'années plus tard, sous un angle plus politique, Gérard Oury reprend le thème de l'olympisme avec *L'As des as* (1982) et engage Jean-Paul Belmondo dans le rôle de coach national olympique lors des Jeux de 1936. Parasitant le quotidien d'Hitler et court-circuitant le parcours de la flamme olympique sous le nez des Allemands, l'acteur-boxeur vient reprendre le flambeau d'une compétition à la dérive. Au total, le corpus que nous avons analysé pour cette communication se compose de 28 films dont les genres sont divers que varié³. S'inscrivant dans le cadre de l'histoire culturelle⁴, et dans le prolongement des travaux anglo-saxons de Seán Crosson⁵, cette communication cherche à décrypter, avec un regard sémiologique⁶, la fonction narrative de l'échec idéologique dans les récits de fiction olympique français réalisés depuis 1972.

Le projet des premiers Jeux européens :
autopsie d'un échec

Florent Lefèvre, Tony Froissart, Jean Saint-Martin, PSMS, EA 7507
Université de Reims Champagne-Ardenne

Au cours des années 1960, une question alimente le débat au sein du mouvement olympique européen : comment l'Europe peut-elle structurer des Jeux olympiques européens ? Pourquoi le Vieux Continent, berceau des Jeux olympiques, des sports modernes et de l'olympisme n'organise-t-il pas ses propres jeux continentaux au même titre que les Jeux asiatiques ou panaméricains ? D'autant plus que les contextes de la construction européenne et de la naissance d'une association des Comités nationaux olympiques (CNO) d'Europe semblent favorables à une telle initiative. Les européens sont à la recherche de nouveaux supports pour le projet européen¹. Cette proposition de communication vise à analyser et comprendre la candidature de la région Rhénane, portée par trois villes et trois CNO, pour l'organisation originale des premiers Jeux européens qui auraient dû avoir lieu en 1970 ou en 1974. En effet, les trois villes frontalières de Mulhouse (France), Bâle (Suisse) et Fribourg-en-Brigau (RFA) s'allient pour proposer cet événement qui serait alors placé au cœur de l'Europe. La frontière ne doit plus être un obstacle mais une opportunité². Cette région rhénane est donc candidate pour accueillir les premiers Jeux européens. Les différentes épreuves ainsi que les lieux symboliques des événements olympiques (village des athlètes, village des médias, etc.) seraient répartis sur les trois villes, ce qui permettrait également de réduire les coûts financiers. Cette communication vise ainsi à mieux comprendre, les enjeux et les conséquences de cette démarche opportune qui, fait original dans l'histoire des candidatures sportives et olympiques, associe trois villes de trois pays différents mais ayant une frontière commune, tout en s'appuyant sur trois piliers communs : servir l'idée olympique, servir le sport, servir la jeunesse. Il s'agira tout particulièrement ici d'étudier les nombreuses réticences et oppositions qui émanent à la fois des Fédérations Internationales mais aussi de certains Comités Nationaux Olympiques. À partir d'archives inédites (sources écrites, archives municipales, archives olympiques, presses française, suisse et allemande, etc.), l'intérêt de cette communication vise donc à comprendre ces oppositions et ces rapports de force qui auront pour conséquence l'échec, à la fois de la candidature, mais également du projet d'organisation de Jeux européens dans les décennies suivantes. Cette communication a donc l'ambition de contribuer à la compréhension des enjeux symboliques, sportifs, olympiques et géopolitiques de ce double échec.

¹ Charte olympique de 1924, p. 3.

² Rick Altman, "A Semantic/Syntactic Approach to film genre", *Film genre reader IV*, University of Texas Press, 2021, p. 27-41 ; Raphaëlle Moine, « Le biopic à la française: de l'ombre à la lumière », *Studies in French Cinema*, Vo. 10, n° 3, 2010, p. 269-287.

³ Citons par exemple *Un enfant de Calabre* (1987) de Luigi Comencini, *Angeli Smerti* (1993) de Yuriy Oserov, *En Chair et en Os* (1997) de Pedro Almodóvar, *Sunshine* (1999) de István Szabó, *Munich* (2004) de Steven Spielberg, *Astérix aux Jeux olympiques* (2008) de Thomas Langmann et Frédéric Forestier, *La couleur de la victoire* (2016) de Stephen Hopkins, *O gios tis sofias* (2017) d'Elina Psykou, *Les Crevettes pailletées* (2019) de Cédric le Gallo et Maxime Govare, ou encore *Le Traducteur* (2020) de Anas Khalaf et Rana Kazkaz.

⁴ Philippe Poirrier, L'Histoire culturelle : un « tournant mondial » dans l'historiographie ?, Éditions universitaires de Dijon, 2008, p. 27-39.

⁵ Seán Crosson, *Sport et cinéma*, London, Routledge, 2013; *Sport, Film and National Culture*, London, Routledge, 2020.

⁶ Roland Barthes, *Mythologie*, Paris, Seuil, 1957.

¹ Philippe Vonnard, « "Populariser davantage l'idée européenne par le sport". Le projet de Coupe du marché commun (1966-1968) », *Journal of European integration history*, n° 24/2, p. 353-370.

² Birte Wassemberg, *Vers une eurorégion ? La coopération transfrontalière franco-germano-suisse dans l'espace du Rhin supérieur de 1975 à 2000*, Bruxelles, Peter Lang, 2007.

Le « retard culturel » : l'exemple du rugby arrageois depuis les années 1970

Caroline Leroy, CREHS, EA 4027
Université d'Artois

L'« étrange distribution géographique »¹ du rugby se révèle particulièrement dans le Pas-de-Calais, qualifié de « parent pauvre »². Si le « réceptacle du Midi de la France » cumule des « atouts déterminants »³ pour l'implantation durable du rugby dès la fin du XIX^e siècle, le comité des Flandres accuse quant à lui encore dans les années 1960 un retard tant dans le nombre de licenciés que de clubs⁴. Bénéficiant d'actions de propagande initiées par la Fédération Française de Rugby (FFR), mais également par des précurseurs tels que René Deleplace⁵, c'est Arras, préfecture du département, qui devient le « bastion » nordiste. Porté par un réseau efficace d'hommes providentiels et d'enseignants d'EPS, le club devient dans les années 1970 et 1980 le porte-drapeau du rugby nordiste en accédant à la première Division Nationale. Pourtant, ne parvenant pas à maintenir son niveau, le « petit poucet » du rugby allait connaître une décennie 1990 difficile, tiraillé par des guerres intestines et encore trop immature pour lui faire retrouver le chemin de la première Division. La particularité de cet échec tient en ce qu'il s'est répété. Si le réseau de formation arrageois poursuit son travail de l'ombre auprès des jeunes, il n'est pas suffisant pour regagner le niveau perdu. Après l'officialisation du professionnalisme dans le rugby en France en 1995, un nouveau projet voit le jour en 2000 à Arras avec des finances conséquentes et une structuration anticipée qui laissent espérer une accession en Pro D2 en 5 ans, mais un échec sportif en 2005 balaye le projet. Raisons identiques ? Immaturité héritée ou erreurs répétées ? La communication se propose de revenir sur deux périodes spécifiques de tentative ratée d'implantation du rugby de haut niveau dans le Pas-de-Calais. Là où le football, dont l'importation est postérieure, s'est implanté car « le rugby était faiblement représenté et a provoqué conjointement le repli de celui-ci sur ses fiefs », sorte de « complémentarité géographique des zones de diffusion »⁶ de ces deux sports, il semble difficile de développer le rugby jusqu'au plus haut niveau. Autour d'une monographie et par des entretiens semi-directifs et l'étude d'archives de la FFR et du comité des Flandres, la notion d'échec, perçu et/ou réel, interroge les possibilités réelles de développement d'une pratique dans une région accusant un retard culturel historique. Le rugby est-il voué à rester « circonscrit dans ses territoires historiques d'implantation »⁷ ?

Les projets de politiques sportives dans les années 1920 : un échec ? Le cas du cabinet Jean Bourguignon (1926-1929)

Lionel Pabion, VIPS², UR 4636
Université Rennes 2

Après la Première Guerre mondiale, la question des activités physiques et sportives prend une nouvelle importance et la « Chambre bleu horizon » s'attèle à la structuration d'une entité administrative dédiée. C'est d'abord Gaston Vidal qui est chargé de ces questions, en tant que sous-secrétaire d'État à l'enseignement. Mais un Haut-commissariat spécifiquement consacré aux sports, à l'Éducation physique et à la préparation militaire est peu à peu mis en place. Il est rattaché au ministère de la Guerre, dans la lignée des attributions du sous-secrétaire d'État avant 1914. Henry Paté est nommé en 1921, Paul Bénazet lui succède en 1924. Ce service de l'Éducation physique est ensuite remplacé, au gré d'un remaniement ministériel en 1928-1929, par un Sous-secrétariat d'État rattaché à l'Instruction publique¹.

Mais entre 1926 et 1929, une configuration ministérielle particulière entraîne une modification. Les activités physiques et sportives sont désormais dirigées par un cabinet spécifique sous l'autorité du ministre de la Guerre, Paul Painlevé. Cette situation originale, qui dure plusieurs mois, résulte du rôle politique considérable joué par Painlevé jusqu'à la fin des années 1920 : ministre de la Guerre de 1925 à 1929, il oriente durablement la politique militaire de la France. Il est aussi président du Conseil pendant quelques mois en 1925.

Ce cabinet « de l'Éducation physique, des sports et de la préparation militaire » est dirigé par un personnage dénommé Jean Bourguignon, homme de confiance et ancien chef de cabinet de Painlevé. Il est chargé des questions civiles tandis que le général Échard dirige les services militaires de l'Instruction physique et de la préparation militaire. L'intérêt particulier de cet épisode est rehaussé par l'excellent état de conservation des archives du cabinet². Peu exploité dans l'historiographie, ce fonds est pourtant une véritable mine d'or qui regroupe tous les documents administratifs et la correspondance entre administration et fédérations pour la période 1926-1929.

« L'épisode Bourguignon » permet ainsi de s'interroger, à partir d'un fonds documentaire conséquent – qu'il s'agit de mettre en perspective avec les échos qu'on peut en trouver dans la presse sportive de l'époque – sur les échecs de la mise en place d'une véritable politique sportive dans les années 1920³. C'est aussi l'occasion de repenser la notion même d'échec, à propos des politiques sportives, en comparant les attentes souvent déçues des milieux sportifs avec l'activité réelle d'une administration guidée par des objectifs propres⁴. Cet antagonisme est d'autant plus marqué dans un contexte d'instabilité ministérielle pour la direction de l'Éducation physique, qui peine ainsi à intégrer les réalités nouvelles du sport moderne.

¹ Jean-Pierre Bodis, « Le rugby dans les terres de mission du nord de l'Europe continentale : Allemagne, Belgique et France non méridionale », dans J.-M. Silvain et N. Séoudi (dir.), *Regards sur le sport, hommage à Bernard Jeu*, Université de Lille 3, 2003, p. 165-182.

² Jean Bréhon, « Emergence et vitalité du rugby arrageois (1970-2000) », dans O. Chovaux et W. Nuytens (dir.), *Rugby : un monde à part ? Énigmes et intrigues d'une culture atypique*, Artois Presses Université, coll. « Cultures Sportives », 2005, p. 133-149.

³ Jean-Pierre Augustin, « Le rugby : une culture monde territorialisée », *Outre-Terre*, n° 8, 2004, p. 261-273.

⁴ Archives de la FFR et étude des magazines Rugby, émanation de la Fédération, des années 1950 à 1980.

⁵ René Deleplace (1922-2010), professeur d'EPS au lycée Lakanal de Paris puis à l'IREPS qui deviendra UEREPS et UFRSTAPS rattaché à Paris V, fut notamment entraîneur puis directeur technique au Paris Université Club de rugby. Il est connu pour sa modélisation du rugby et les stages de formation qu'il a proposés notamment à Arras.

⁶ Jean-Pierre Augustin et Alain Garrigou, « Les sports collectifs et l'affirmation emblématique des groupes », *Revue de l'économie sociale*, n° 14, 1988, p. 59.

⁷ Christian Pociello, *Le Rugby ou la guerre des styles*, Paris, Métailié, 1995.

¹ Marianne Lassus, *Jeunesse et sports : l'invention d'un ministère (1928-1948)*, Paris, Insep-éditions, 2017.

² Classées d'une manière cohérente parmi les documents de Paul Painlevé Archives Nationales. 313AP/272-298, « Éducation physique. Archives de Jean Bourguignon directeur du cabinet de l'Éducation physique, des sports et de la préparation militaire ».

³ Jean-Paul Callède, *Les Politiques sportives en France : éléments de sociologie historique*, Paris, Economica, 2000.

⁴ Réflexion qui s'inscrit dans un renouveau historiographique sur les politiques sportives : S. Villaret et P. Tétart (dir.), *Les Édiles au stade : aux origines des politiques sportives municipales, vers 1850-1914*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020.

L'échec de la mobilisation des sportifs juifs de France face au péril nazi (1933-1940)

Étienne Pénard, Doriane Gomet, VIPS², UR 4636
IFEPSA/Université Rennes 2

Après la prise de pouvoir d'Hitler en 1933, de multiples groupes antiracistes et antifascistes s'élèvent contre la tenue des Jeux olympiques à Berlin en 1936. Les plus importants mouvements contestataires émergent aux États-Unis et en Europe¹. Aux États-Unis, les communautés juives s'alarment des mesures antisémites allemandes et insistent pour qu'Avery Brundage, président du Comité olympique du pays, milite en faveur d'une relocalisation des Jeux². Elles continuent ensuite, jusqu'en 1936, de faire pression sur Brundage pour que la délégation américaine boycotte l'événement³. En France, au même moment, plusieurs associations sportives juives et groupes de jeunesse juifs tentent de mobiliser leurs coreligionnaires contre le péril nazi. Associés à des mouvements de gauche, ils créent le Comité des clubs sportifs contre l'organisation des Jeux olympiques à Berlin avec pour double objectif d'impulser un boycott des Jeux et de lutter contre le fascisme. Mais le Comité est très peu efficace. Les associations ne parviennent pas à s'accorder sur la conduite à tenir et n'obtiennent pas le soutien des Maccabis qui, à cette date, sont les principaux clubs juifs⁴. Dès lors, malgré la montée de l'antisémitisme et l'arrivée des immigrants allemands et autrichiens, la lutte des communautés juives de France est anecdotique. Contrairement aux Juifs américains, elles ne réussissent pas à sensibiliser l'opinion publique et un boycott des Jeux n'est jamais réellement envisagé. L'objectif de cette communication est d'étudier l'échec de la mobilisation des Juifs de France contre la tenue des Jeux de Berlin ainsi que les difficultés rencontrées par les sportifs juifs pour s'unir face à la montée du nazisme. Nous montrerons que les communautés juives sont confrontées à un ensemble d'obstacles liés à la fois à leur hétérogénéité, à leurs divergences idéologiques et politiques ainsi qu'à leur position dans la société française des années 1930⁵. Cette étude repose sur l'analyse de la presse juive des années 1930, sur les archives de l'Alliance israélite universelle ainsi que sur celles du Centre de documentation juive contemporaine, notamment le fond de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA) et celui des Éclaireurs et éclaireuses israélites de France (EEIF).

¹ Arnd Krüger et William Murray, *The Nazi Olympics: Sport, Politics, and Appeasement in the 1930s*, Urbana-Chicago, University of Illinois Press, 2003.

² Daphné Bolz, *Les Arènes totalitaires : Hitler, Mussolini et les jeux du stade*, Paris, CNRS, 2008.

³ David Clay Large, *Nazi Games: The Olympics of 1936*, New York, W. W. Norton & Company, 2007, p. 69-109.

⁴ Doriane Gomet, « Entre assimilation et tentation de l'entre-soi : clubs et sportifs juifs en France (fin XIXe siècle-1940) », dans C. Boli, P. Clastres et M. Lassus, *Le Sport en France à l'épreuve du racisme*, Paris, Nouveau Monde, 2015, p. 129-146. ; Etienne Pénard, Doriane Gomet et Michaël Attali, « Les activités physiques et sportives dans les institutions juives françaises durant l'Entre-deux-guerres (1918-1939) : un éclectisme de pratiques et d'objectifs », *Sport History Review*, vol. 52, n° 1, 2021, p. 90-108.

⁵ Paula Hyman, *De Dreyfus à Vichy : l'évolution de la communauté juive en France 1906-1939*, Sabine Bouloungne (trad.), [1ère éd. : 1979], Paris, Fayard, 1985.

« Votez pour un candidat sportif ». L'échec de Victor Breyer aux élections municipales de Paris (17e) en 1908

Sylvain Ville, CHSSC, UR 4289
Université Picardie Jules Verne

« Votez pour un candidat sportif. » C'est ainsi qu'en 1908, Henri Desgrange, directeur de *L'Auto*, appelle à voter pour Victor Breyer (1869-1960) aux élections municipales de Paris (17^e). Breyer est d'abord un journaliste reconnu : ancien du *Vélo*, il est rédacteur à *L'Auto* et il a fondé, en 1905, l'Association des Journalistes Sportifs (AJS). De plus, il participe activement à l'organisation de spectacles sportifs, étant co-directeur du Wonderland Parisien (boxe) après avoir été à la tête du Vélodrome Buffalo, et est investi dans diverses institutions sportives.

Sa candidature, sous l'étiquette « Comité de concentration républicaine », est soutenue par une part non-négligeable de l'espace sportif. Et ceci pour plusieurs raisons. Outre qu'il est une personnalité de premier plan de l'univers des pratiques physiques, Breyer élabore un programme dans lequel il fait la promotion de ces activités. Surtout, il établit une continuité entre celles-ci et des thèmes plus généraux comme la vitalité des industries ; la circulation et les voies publiques ; les espaces verts et les fortifications ou encore l'éducation des plus jeunes. Mettant ainsi en évidence les enjeux publics des activités physiques, Breyer donne une dimension politique à cette question¹. Il ne sera pas élu.

En revenant sur cette candidature malheureuse, cette communication entend répondre à un double objectif. D'une part, il s'agit de contribuer à une meilleure connaissance des dirigeants sportifs. Le cas de Breyer s'avère d'autant plus probant qu'il est un personnage de premier plan, touchant à diverses pratiques sportives, mais au demeurant mal connu. D'autre part et surtout, cette communication entend montrer combien cet échec se révèle heuristique pour comprendre comment un journaliste sportif et, par-delà, la question sportive se politisent. Il s'agit alors d'observer comment Breyer et ses soutiens se sont efforcés de « faire grandir leur cause »², présentant les activités physiques comme des enjeux publics essentiels. Et ce alors même que les porteurs de ces discours font, par ailleurs, la promotion d'un sport gratuit et désintéressé. En nous focalisant sur cette campagne électorale, il s'agira donc d'étudier le processus qui conduit certaines personnalités de l'univers sportif à politiser des activités sportives dont ils défendent (ou ont défendu) pourtant le caractère apolitique³.

Pour réaliser ce projet, nous mobiliserons d'abord, les articles parus dans la presse (généraliste et sportive) afin d'étudier à la fois les prises de position de Breyer ou de ses alliés et de ses adversaires, mais également pour comprendre les stratégies d'attaques ou de soutien opérées. De plus, les archives électorales, disponibles à la Préfecture de Police de Paris, comprennent divers matériaux (tracts, affiches etc.) qui permettent de poursuivre cette analyse. Enfin, ces données seront croisées avec des éléments portant plus spécifiquement sur Breyer ou sur les personnalités qui l'entourent afin de mieux reconstituer leurs trajectoires et donc de mieux comprendre la signification de leurs actions.

¹ Sur le processus de politisation de manière générale, voir Jacques Lagroye (dir.), *La Politisation*, Paris, Belin, 2003.

² Luc Boltanski, Yann Darré et Marie-Ange Schiltz, « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 51, 1984, p. 3-40.

³ Jacques Defrance, « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », *Politix*, n° 50, 2000, p. 13-27.

« Ce n'est pas un vote contre le sport ! »
L'échec de la candidature de Lausanne pour les J.O. d'hiver de 1994

Philippe Vonnard, ISSUL
Université de Fribourg et Université de Lausanne (Suisse)

Dès le début des années 1980, la ville de Lausanne commence à accueillir de nombreuses compétitions sportives d'envergure à l'échelle locale, nationale puis internationale. Ces ambitions doivent se comprendre à l'aune de l'élection du nouveau président du Comité International Olympique (CIO), Juan Antonio Samaranch¹. Ce dernier souhaite en effet créer une véritable capitale olympique et, dans ce cadre, encourage la mise en place de nombreuses compétitions sportives dans la région².

Afin de soutenir ces initiatives, c'est un réseau serré d'acteurs locaux qui se constitue formellement autour du président (un groupe local appelé « Groupe de Lausanne » est même créé en 1981)³. Actifs dans l'arène politique, dans le monde de la presse et dans les milieux sportifs locaux, ils participent allègrement à la mise en place de la politique voulue par Samaranch. Bénéficiant de ce contexte, et alors que Lausanne a déjà tenté d'accueillir les Jeux olympiques d'été par le passé (à titre de projet en 1936 et 1952, et avec beaucoup de détermination en 1960 où la ville est battue par Rome au dernier tour des élections)⁴, une ambitieuse idée émerge au mitan des années 1980 : organiser les Jeux olympiques d'hiver de 1994. Si les candidatures précédentes avaient été accueillies favorablement par la population locale, ce nouveau projet fait progressivement l'objet d'un débat public intense. Finalement, en juin 1988, la candidature est massivement rejetée lors d'un référendum populaire.

Cette contribution propose d'aborder ce cas dont l'étude reste peu traitée par l'historiographie. L'objectif de la recherche consiste à comprendre les enjeux qui sous-tendent le rejet du projet des Jeux olympiques par la population lausannoise. L'hypothèse principale est la suivante : dans une période d'incertitude économique et marquée par la montée de la cause environnementale, un clivage s'établit progressivement entre les élites politiques et sportives qui souhaitent organiser de grands événements sportifs (comme les JO et la Coupe du monde de football) et les attentes de la population locale. Plus largement, on peut poser l'hypothèse que l'échec de la candidature a eu sa part dans la chute du parti radical (en place depuis les années 1930) et favorisé l'émergence d'une alliance socialiste-écologiste (qui prend le pouvoir au conseil municipal de Lausanne en 1990).

La communication s'appuie sur des sources de première main (issues des archives de la ville et du Service des sports) qui ont été croisées, d'une part, avec des coupures de la presse généraliste locale et, d'autre part, avec plusieurs entretiens semi-directifs menés auprès de protagonistes de l'époque. Alors que les Jeux olympiques font actuellement l'objet de nombreuses contestations, l'échec de la candidature de Lausanne 1994 peut apporter des éléments de compréhension en vue de saisir les raisons de l'hostilité du public vis-à-vis de ce type de manifestation.

¹ Quentin Tonnerre, « Un chemin semé d'embûches : les relations entre la Confédération suisse et le CIO des années 1970 à nos jours », *Régulation du sport mondial*, vol. 212, 2021 [publié en ligne].

² Jean-Loup Chappelet, Joël Pinson, « Évolution des politiques publiques d'accueil d'événements sportifs », *Revue européenne de management du sport*, vol. 45, 2015, p. 8-16.

³ Bastien Passet, Grégory Quin, « Des buts du Lausanne-Sports aux réseaux sportifs lausannois. Jean Passet (1925-2017), regards sur un engagement pour la promotion du sport », *Revue historique vaudoise*, vol. 127, 2019, p. 129-145.

⁴ Pierre Morath, *Le CIO à Lausanne (1939-1999)*, Yens sur Morges, Cabédita, 1999.

Échec... et mat ?
L'entraîneur de football face à l'inactivité professionnelle

Jean Bréhon & Hugo Juskowiak, Textes et Cultures, UR 4028
Université d'Artois

« L'échec fait partie du job. Mais si tu t'arrêtes trop longtemps, alors tu es mort ! »¹ En 1997, l'Union des Associations Européennes de Football (UEFA) élabore une convention portant sur « la reconnaissance mutuelle des qualifications des entraîneurs ». Au-delà des dispositions relatives à la formation et la protection, ce texte, conformément à la législation européenne, pose les bases de la libre circulation des entraîneurs qualifiés en Europe en même temps qu'il (re)dessine les contours d'un groupe professionnel d'élite spécifique (formations, structuration du marché, hypermédiation, échelle de rémunérations notamment) et exerçant dans un univers pour le moins incertain². Marqué par un processus historique de professionnalisation du métier³, le groupe des entraîneurs est aujourd'hui pour le moins hétérogène : par les profils rencontrés, les segments professionnels identifiés, les activités de joueur exercées et les stratégies mises en place par les techniciens pour entrer, exercer et durer dans la carrière⁴. En France, ils sont aujourd'hui un peu plus de 250⁵ à pouvoir prétendre aux 100 postes les plus convoités (ligue 1 et ligue 2). L'analyse prosopographique et sociologique menée des années 1960 à nos jours montre d'emblée l'échec comme un invariant de la profession. Comment celui-ci est-il assumé par les professionnels et quelles en sont les conséquences sur leur carrière ? À partir de la reconstitution historique d'une biographie collective de groupe, d'une enquête de terrain menée au sein des clubs professionnels français, de l'analyse de 55 entretiens réalisés auprès de techniciens professionnels et de l'observation d'un dispositif d'accompagnement et de retour vers l'emploi (« Dix mois vers l'emploi »)⁶, nous qualifierons les échecs consentis et subis et questionnerons, pour cette communication, les stratégies mises en place par les professionnels pour y faire face et durer dans la carrière.

Extrait d'entretien de Pierre (prénom fictif), entraîneur de ligue 2, 25 mars 2015.

Manuel Schotté, « La structuration du football professionnel européen. Les fondements sociaux de la prévalence et la « spécificité sportive » », *Revue Française de Socio-Économie*, vol. 13, n° 1, 2014, p. 85-106.

Laurent Grün, « L'invention de la formation des entraîneurs (1941-1991) : entre construction identitaire professionnelle et pérennisation des "valeurs" du football », *Sciences sociales et sport*, vol. 11, n° 1, 2018, p. 133-63.

Jean Bréhon, Hugo Juskowiak, Loïc Sallé, « Entraîneur de football professionnel : itinéraire d'un joueur gâté ? », *Formation emploi*, vol. 136, n° 4, 2016, p. 55-77 ; Jean Bréhon, Hugo Juskowiak et Oumaya Hidri Neys, « "Tracksuit" or "Business Suit"? Effects of the Clothing Styles of French professional football managers », *Sport in Society*, vol. 21, 2018, n° 11, p. 1721-1738.

Titulaires du Brevet d'Entraîneur Professionnel de Football ou assimilés. Sources croisées : Fédération Française de Football (FFF), Union nationale des entraîneurs et cadres techniques du football français (UNECATEF).

Programme créé en 2004 par le syndicat UNECATEF qui vise à accompagner les entraîneurs au chômage ou inactifs pour préparer le retour à l'emploi.

Fins tragiques de surfeurs célèbres retranscrites dans le magazine Surf Session : les cas de Sunny Garcia (1970-) et Andy Irons (1978-2010)

Valérie Cruzin, Christian Vivier, Sébastien Haissat, C3S, UR 4660
Université de Franche-Comté

Chaque sport a ses stars, ses espoirs mais aussi ses déceptions et ses échecs. Le surf n'échappe pas à cette règle. Ainsi, les exemples de deux stars hawaïennes des années 1990-2000, Sunny Garcia et Andy Irons, sont scrutés à travers leur médiatisation dans le magazine *Surf Session*, référence française en matière de surf puisqu'il est, dès 1986, le tout premier magazine de surf européen. Il est aussi le plus pérenne et continue d'être publié en version papier, contrairement à de nombreux autres magazines en France, mais aussi aux modèles américains *Surfer* (1962-2020) et *Surfing* (1964-2017). Ainsi, selon Delporte¹, le magazine, par les contenus qu'il dispense, peut être considéré comme participant à la création et à la diffusion d'une culture, et, dans le cas précis de cette communication, de la culture surf.

Si ces deux surfeurs professionnels sont couverts de gloire et découvrent les sommets en devenant champions du monde (en 2000 pour Sunny Garcia, et de 2002 à 2004 pour Andy Irons), tous deux connaissent cependant une fin tragique. Têtes brûlées, enfants terribles du circuit professionnel aux coups de gueule légendaires, ils représentent l'archétype du surfeur rebelle, refusant parfois violemment de se plier aux normes et au cadre imposés par leur sport, au point de mettre leur vie en danger.

Ce travail tente d'identifier l'évolution de la représentation de ces deux surfeurs professionnels, de leur ascension à leur chute, à travers une analyse qualitative des images et des discours qui leur sont dédiés dans le magazine *Surf Session*. Nous analyserons, par exemple, comment leur image est magnifiée, les transformant tous deux en véritables héros, voire en super-héros², parfois au prix d'une omission totale de la réalité, contribuant ainsi à créer un nouveau mythe³. Ce travail s'attache à étudier le mythe du surfeur moderne tel qu'il est présenté dans le magazine. Nous verrons ainsi pourquoi les causes réelles de la fin tragique d'Andy Irons demeurent passées sous silence par le magazine, alors qu'elles furent exposées dans le *New York Times* dès le 9 juin 2011, puis dans une interview de sa veuve pour le magazine *People* le 31 mai 2018. De même, pourquoi la tentative de suicide de Sunny Garcia le 30 avril 2019, ou même son appel à l'aide en 2014 *via* les réseaux sociaux (Instagram) n'ont-ils jamais été mentionnés dans le magazine ?

La manière dont *Surf Session* relate l'échec sportif à travers le parcours de ces deux champions, les images et discours, mais aussi les mises en abîmes qui leur sont associés, conduit à s'interroger sur la construction d'un message orienté qui pourrait être assimilé à de la propagande⁴.

La malédiction au cœur du traitement médiatique de l'échec sportif : le cas du gymnaste Samir Ait Said

Pauline Deodati, C3S, UR 4660, Université de Franche-Comté
Magali Sizorn, CETAPS, UR 3832, Université de Rouen Normandie
Sébastien Laffage-Cosnier, C3S, UR 4660, Université de Franche-Comté

Avec l'avènement du digital, les médias sportifs sont de plus en plus amenés à traiter la moindre information sportive. Sachant que la pression médiatique pèse sur les épaules des sportifs, il paraît difficile de croire que la volonté des journalistes, souvent passionnés, est de mettre à mal les sportifs. Ainsi, quels traitements peuvent-ils utiliser pour médiatiser un échec sportif tout en ayant de l'empathie pour les sportifs ?

Faire appel au registre de la malédiction semble être un processus efficace. En effet, elle ne touche pas aux capacités physiques, mentales ni émotionnelles des sportifs donc à leur santé (OMS, 1946). Cependant, ce mécanisme médiatique permet d'apporter une explication aux échecs sportifs. Pour illustrer cet exemple, notre choix s'est porté sur le gymnaste Samir Ait Said. Après des débuts brillants en équipe de France jeune en 2011, il se blesse juste avant les Jeux olympiques en 2012 puis aux Championnats d'Europe en 2013. Vient ensuite sa fameuse blessure au saut à Rio en 2016 et après une première médaille mondiale à Stuttgart en 2019 (3^e aux anneaux). « La malédiction »¹ continue avec une blessure juste avant la finale des anneaux à Tokyo en 2021. Ici, l'enchaînement des blessures et des échecs sportifs semblent difficiles à médiatiser comme le montre l'absence d'information sur la blessure de Samir dans le magazine officiel de la Fédération française de gymnastique². Les personnes frappées par une malédiction seraient comme prises au piège de leur « inéluctable destin »³. Ici, *L'Équipe* fait le choix de ce mot, fort de sens pour Samir Ait Said, dû à ses nombreuses blessures arrivant avant ou pendant ses échéances importantes. Une analyse rétrospective de Samir Ait Said permettra d'une part de comprendre à quel point la pression médiatique impacte sa confiance en lui et d'autre part d'analyser l'arrivée de ses blessures par rapport à la confiance en soi.

Pour comprendre les mises en récits médiatiques, il s'agira de réaliser une démarche méthodologique comparative de la médiatisation entre les magazines *L'Équipe* et *Gym Mag* de 2013 à 2022. Cela permettra de mettre en lumière les différences de traitement médiatique de l'échec sportif entre une fédération sportive et un média sportif au prisme de l'idée de malédiction. Cette analyse permettra de comprendre la volonté des journalistes de trouver une cause à effet sur l'échec des sportifs. De plus, ce raisonnement pourrait montrer que les journalistes ont tendance à préserver le récit de la réussite sportive fondée sur le génie ou le don que seule la malédiction pourrait venir contrarier. Elle serait mobilisée par les journalistes pour dédouaner les sportifs et leur équipe dans la mesure où il serait question de malheur inéluctable imposé par une divinité, de sort maléfique, voire de destin inéluctable.

¹ Christian Delporte (dir.), *Médias, culture et pouvoirs depuis 1945*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2018.

² Robin S. Rosenberg, Peter Coogan (dir.), *What is a Superhero?*, New York, Oxford University Press, 2013 ; Matt Yockey, *Make Ours Marvel: Media Convergence and a Comics Universe*, Austin, University of Texas Press, 2017.

³ Roland Barthes, *Mythologies*, Paris, Seuil, 1957.

⁴ Hanna Arendt, *La Crise de la culture : huit exercices de pensée politique*, Paris, Gallimard, 1972.

¹ L'Équipe, 6 août 2016.

² Gym Mag, septembre 2016.

³ Marianne Pradem-Sarinic, « Quand la parole fait violence : point de vue d'une anthropologue sur les malédiction », *Imaginaire & Inconscient*, n° 4, 2001, p. 89-102.

La carrière brisée de Valerij Brumel : célébrité et normalisation d'un athlète soviétique en France

Yannick Deschamps, CHSSC, UR 4289
Université de Picardie Jules Verne

Champion olympique et champion d'Europe, détenteur d'un sixième record du monde, Valerij Brumel est au sommet de sa carrière lorsque sa trajectoire se brise brutalement à 23 ans, à la suite d'un violent accident de la route en octobre 1965. Grièvement blessé aux jambes, il frôle l'amputation et son retour à la compétition paraît inenvisageable. Pourtant, après de nombreuses opérations, le spécialiste soviétique du saut en hauteur se donne pour objectif de revenir sur un stade d'athlétisme. Durant ses trois années de rééducation, il est confronté à plusieurs échecs et aux difficultés pour reprendre l'entraînement, subissant notamment de nouvelles blessures. En mars 1969, il parvient finalement à concourir de nouveau et à franchir la barre symbolique des 2 mètres, qui demeure toutefois très éloignée de sa meilleure performance qui s'élève à 2, 28 mètres, avant de mettre un terme à sa carrière l'année suivante.

Dès le début de son parcours, il fait partie des champions que le pouvoir soviétique intègre à sa stratégie de diplomatie sportive pour diffuser une image positive du régime à l'échelle internationale¹. En portant le regard sur un ensemble de magazines français, il est possible de constater qu'une grande curiosité lui est accordée. Au fil de ses exploits puis de ses tentatives de retour à la compétition, il prend progressivement place parmi les figures sportives célèbres en France. Notre communication vise à analyser l'accès à la célébrité de Valerij Brumel, et à étudier en quoi le traitement médiatique de sa carrière inachevée et de ses échecs a contribué au processus de normalisation des athlètes soviétiques.

La célébrité des sportifs n'étant acquise qu'au moment où leurs noms résonnent au-delà du domaine du sport², il a été choisi de mobiliser essentiellement des magazines non spécialisés pour aborder l'étendue de celle de Valerij Brumel en France. Notre corpus est composé de la revue *Paris Match*, ainsi que de magazines destinés aux jeunes, tels que *Spirou*, *Le Journal de Tintin*, *Cœurs vaillants* – renommé *J2 Jeunes* entre 1963 et 1970 – et *Vaillant* – devenu *Vaillant le journal de Pif* en 1966 puis *Pif Gadget* en 1969. Respectivement destinés aux jeunesse catholique et communiste, les deux derniers magazines permettent en particulier de comparer les traitements médiatiques de l'athlète proposés aux jeunes issus de milieux très variés.

L'étude des magazines français permet de montrer que Valerij Brumel accède à la célébrité à la fois grâce à ses succès, mais également en raison de sa facilité à laisser entrer les médias dans son intimité. La rupture soudaine de sa carrière et ses échecs sont relayés sous la forme de reportages photographiques ou de courtes bandes dessinées pour les plus jeunes. Du fait de sa détermination face à une situation décrite sur une tonalité dramatique, le sauteur soviétique est généralement présenté comme un modèle de valeurs et de vertus. Son parcours, celui d'un champion extraordinaire incarné par un homme ordinaire brisé par un accident, participe au processus de normalisation de l'image des sportifs soviétiques en France durant les années 1960.

¹ Sylvain Dufraisse, *Les Héros du sport. Une histoire des champions soviétiques (années 1930-années 1980)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019, p. 148-159 ; Evelyn Martin, "Presenting Heroes: Athletes as Role Models for the New Soviet Person", *The International Journal of the History of Sport*, vol. 26, n°4, 2009, p. 469-483.

² Antoine Lilti, *Figures publiques : l'invention de la célébrité (1750-1850)*, Paris, Fayard, 2014, p. 13 ; Sylvain Ville, « George Carpentier, naissance d'une célébrité sportive (1894-1926) », *Genèses*, n°03, 2016, p. 49-71.

L'impossible professionnalisme de Laurent Paganelli ou l'éphémère carrière sportive du « petit Mozart » d'Avignon (1978-1991)

Romain Gardi, LCC, UPR 7542
Avignon Université

Le 25 août 1978, Laurent Paganelli remplace Dominique Rocheteau à la mi-temps du match PSG Saint-Étienne. À quinze ans, dix mois et cinq jours, le « petit Mozart » devient le plus jeune joueur à fouler une pelouse de première division, record qu'il détient encore aujourd'hui. Si ces débuts précoces laissent présager une belle et longue carrière, il n'en sera rien.

Alors qu'au début des années 1990, le football est un « nouveau territoire pour l'historien¹ », le joueur professionnel intéresse tôt les historiens du ballon rond². Aujourd'hui, ce champ de recherche s'inscrit résolument dans le cadre d'une histoire sociale du monde contemporain³. Au sein de l'histoire de cette élite sportive, la carrière éphémère a peu intéressé. Fruit d'un long entretien confronté à d'autres sources écrites, notre communication vise à comprendre dans quelle mesure l'éphémère et chaotique carrière sportive de Laurent Paganelli, le « petit Mozart » d'Avignon, est le symbole d'un football qui achève sa professionnalisation en France dans les années 1980.

Né le 20 octobre 1962 à Aubenas (Ardèche), Laurent Paganelli grandit à Avignon, où il ne perd jamais l'occasion de jouer au football dans la rue. Il prend sa première licence de football au club de la MJC à l'âge de 10 ans. En 1978, il est repéré au Tournoi de Montauville où il finit meilleur joueur et meilleur buteur. Techniquement très fort, il compense sa petite taille par son culot et son sens du jeu. Il signe dans le club phare des années 1970, l'AS Saint-Étienne et devient un membre à part entière de l'équipe championne de France en 1981 et double finaliste de la coupe de France en 1981 et 1982. Proche de l'Équipe de France, il est progressivement écarté du groupe professionnel par Robert Herbin, l'entraîneur des Verts. C'est un véritable traumatisme pour le jeune ailier de 18 ans. Il tente en vain de rebondir dans des clubs du Sud de la France jusqu'à la fin de sa carrière en 1991. Dans quelle mesure son accès précoce au professionnalisme a-t-il contribué à l'échec de sa carrière sportive ? Que raconte l'échec de sa carrière sportive sur le professionnalisme du footballeur français des années 1980 ? Dans quelle mesure son jeu ne convient-il plus aux exigences d'un football qui achève sa professionnalisation dans les années 1980 en France ?

¹ Alfred Wahl, « Le football, un nouveau territoire pour l'historien », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, vol. 26, 1990, p. 127-132.

² Alfred Wahl et Pierre Lanfranchi, *Les Footballeurs professionnels des années 1930 à nos jours*, Paris, Hachette, 1995.

³ François Da Rocha Carneiro, *Les Joueurs de l'équipe de France de football (1904-2012) : construction d'une élite sportive*, thèse de doctorat en histoire contemporaine sous la direction d'Olivier Chovaux, Université d'Artois, 2019.

Des carrières tennistiques contrariées : les cas d'Yvon Pétra et Pierre Pellizza (1930-1950)

Doriane Gomet, VIPS², UR 4636
IFEPSA/Université Rennes 2

Cette recherche entend revenir sur le parcours de deux tennismen français qui, bien qu'ayant performé au niveau international autour de la Seconde Guerre mondiale, connaissent de multiples déboires au point de mettre fin à leur carrière amateur : Yvon Pétra (1916-1984) et Pierre Pellizza (1917-1974). La biographie historique permet de reconstituer les puzzles de leurs histoires de vie, mais aussi d'embrasser celle d'une époque dans toute sa complexité tant les individus s'avèrent être de véritables réceptacles, au carrefour d'événements, de courants ou de mouvements¹. En utilisant les cadres de Pierre Bourdieu² et ceux de Bernard Lahire³ sur la pluralité dispositionnelle, il s'agit bien ici de questionner les déterminismes sociaux et historiques pesant sur ces deux sportifs afin de mieux saisir leurs trajectoires sportives à l'aune de leurs vies familiales et professionnelles.

Une pluralité de sources a été analysée. Croisées, celles-ci permettent d'identifier leurs éventuelles dispositions à accéder au haut niveau en tennis, mais aussi les obstacles contextuels, institutionnels et sociaux qu'ils rencontrent. Plusieurs centres d'archives ont été consultés : les archives départementales des Pyrénées Atlantiques, les archives nationales de l'Outre-Mer (ANOM), les archives nationales françaises (AN) et plus particulièrement celles concernant la captivité de guerre (AN, F/9), celles du commissariat général à l'EGS (AN, F/44) et celles de l'Éducation nationale (série AN, F/17). À ce premier corpus viennent s'ajouter les archives de la Fédération française de tennis ainsi que les revues consacrées au tennis (*Tennis et golf*, *La revue française du tennis et du badminton*, *Smash*). Cet ensemble d'éléments est complété par des recherches ciblées la presse généraliste (*Le Figaro*, *Le Monde*), la presse régionale (*Le Patriote des Pyrénées*) et sportive (*Le Miroir des Sports*, *L'Auto*, *L'Équipe*), des entretiens auprès des descendants de la famille Pellizza, les archives privées de la famille Pellizza (APP) ainsi que l'ouvrage autobiographique de Yvon Pétra (*Bon pour le service I*, 1970)⁴.

Cette étude montre que les succès, mais surtout les échecs en tennis sont, dans le premier vingtième siècle, intimement corrélés à l'appartenance sociale des individus et aux capitaux économiques et symboliques qu'ils possèdent. L'amateurisme défendu par la Fédération française de tennis (FFT) couplé aux exigences fortes des circuits de compétition internationale, contribue en effet à écourter les carrières de joueurs qui, comme Pierre et Yvon Pétra, possèdent de réelles capacités mais ne peuvent compter sur un réseau et des ressources financières suffisantes pour s'assurer un avenir.

¹ Noémi Wulf, « Biographie et histoire de la jeune République », *Transatlantica* [en ligne] depuis le 30 juin 2006.

² Pierre Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.

³ Bernard Lahire, *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2004 ; *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan, 2002.

⁴ Yvon Pétra, *Bon pour le service I*, Paris, La Table ronde, 1970.

La fragilité de la carrière d'un arbitre de football d'élite : le cas de Jean-Marie Méeus

Alexandre Joly, CREHS, UR 4027
Université d'Artois

Cette recherche s'inscrit dans la continuité des travaux récents entrepris sur l'histoire des arbitres dans le football français¹. Une carrière d'arbitre se compose d'une suite de positions et de responsabilités occupées dans le temps. Elle se construit, pour les plus ambitieux des hommes en noir, autour de la visée de l'accès à l'élite. Le modèle mis en place par la Commission Centrale des Arbitres (CCA), qui dirige l'arbitrage français tout au long du XX^e siècle, est pyramidal, avec une hiérarchie dans les statuts : départemental, régional, fédéral, international. La promotion dans la catégorie supérieure se justifie par l'expérience, mais surtout par des « procédures institutionnalisées » comme le concours ou l'examen². Plus le niveau de compétition augmente et plus les arbitres officiant lors de ces rencontres doivent être reconnus par l'institution. L'échelon « fédéral », et encore plus l'échelon « international », qui constituent l'élite de l'arbitrage hexagonal et ne sont atteints que par un très faible nombre d'arbitres, donnent la possibilité d'arbitrer en première Division (D1). Ces catégories ne sont accessibles que pour un nombre limité, au prix d'une forte concurrence, qui entraîne l'échec de nombreux postulants. Mais même pour les arbitres réussissant à atteindre l'élite, une erreur manifeste peut venir mettre fin à une carrière, révélant ainsi la friabilité de la carrière d'un directeur de jeu.

Le cas de Jean-Marie Méeus est un exemple significatif de l'échec que peut connaître la carrière sportive d'un arbitre d'élite. Cet arbitre provenant de la Ligue du Nord, qui entre à la Fédération en 1969 et devient arbitre de première Division en 1972, connaît un événement qui va changer sa carrière au sifflet. Alors arbitre « fédéral 1 », il dirige un match entre Sochaux et le PSG le 8 août 1979. Lors de cette rencontre, le joueur parisien Alvès est taclé par Genghini. M. Méeus laisse le jeu se poursuivre, le geste lui semblant correct. Mais Alvès se casse la jambe sur cette action. Après le match, M. Méeus déclare dans la presse que le joueur s'est blessé tout seul, même après avoir regardé le ralenti à la télévision³. Suite à ces erreurs et au non-respect des consignes de la CCA de ne pas s'adresser aux médias après un match, le Conseil Fédéral, décide, en concertation avec le Groupement des Clubs Autorisés et la CCA, d'enlever ce directeur de jeu de la liste des arbitres FFF⁴. Il met ainsi fin à sa carrière d'arbitre. Jean-Marie Méeus poursuivra sa carrière arbitrale au niveau régional.

En s'appuyant sur des entretiens avec d'anciens arbitres, des archives institutionnelles (*France Football officiel*) et la presse écrite (*France Football* et *L'Équipe*), cette proposition de communication vise à étudier le système qui administre les arbitres français durant le second XX^e siècle et à interroger ces erreurs qui peuvent entraîner, et de manière irréversible, l'échec d'une carrière.

¹ Olivier Chovaux, *Siffler n'est pas jouer ? Une histoire des arbitres de football*, éditions Atlande, coll. « Penser le sport », 2021 ; Alexandre Joly, « Les arbitres dans le football professionnel français : de l'amateurisme au semi-professionnalisme (1955-1995) ». Thèse de doctorat en STAPS, sous la direction d'Olivier Chovaux et Jean-Nicolas Renaud, Université d'Artois, 2021.

² Jean-Michel Chapoulie, « Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, n°14, vol. 1, 1973, p. 112.

³ *But*, n°954, 21 août 1979.

⁴ *France Football officiel*, n° 1.733, 19 septembre 1979, Médiathèque FFF.

Le mythe du perdant magnifique : l'exemple de Thibaut Pinot vu par le journal *L'Équipe*

Maxence Picot et Sébastien Laffage-Cosnier, C3S, UR 4660
Université de Franche-Comté

Thibaut Pinot, coureur cycliste, est souvent au cœur de l'ascenseur émotionnel ressenti par les téléspectateurs, les lecteurs ou le public du Tour de France. Qu'il soit aimé ou non, il fait parler de lui, par son panache, son style d'attaquant mais aussi par ses échecs à répétition sur la petite reine. Son histoire d'amour avec le public français se crée dans la douleur¹ des multiples contre-performances qu'il accumule sur ses participations au Tour depuis 2014. Pourquoi un coureur tel que Pinot est-il autant apprécié alors qu'il subit de nombreux échecs depuis tant d'années sur le Tour de France ? Comment sa médiatisation, notamment dans la presse spécialisée, impacte-t-elle son image auprès des lecteurs et des spectateurs de la plus grande course cycliste du monde ?

Cette étude a pour but de montrer que le journal *L'Équipe*² instrumentalise l'image du coureur français dans le but d'édifier le « mythe du perdant magnifique » depuis le Tour de France 2014. C'est en utilisant différents procédés que ce journal incite les lecteurs à aimer ce coureur en échec. En effet, au début de nos recherches, nous pensions que la mise en avant de la malchance, du mystique autour de Pinot serait la principale explication de ses échecs. Cependant, il n'en est rien. Bien que présent de 2014 à 2020 dans les différents articles étudiés, nous avons découvert que ce facteur n'est qu'une partie de la construction de l'image du coureur renforçant d'autres facteurs plus importants.

Pour décrire, analyser et interpréter les 96 articles publiés dans *L'Équipe* composant notre corpus de textes de 2014 à 2020, nous avons procédé à différentes analyses. Tout d'abord l'analyse documentaire³ nous a permis d'établir une cartographie des différents articles. Nous avons fait également leur analyse iconique. En procédant à une étude fine des champs lexicaux majoritaires et figures de styles, nous avons mis à jour différents procédés instrumentalisant l'image de Thibaut Pinot dans un même but : minimiser ses échecs et magnifier ses victoires. Puis l'analyse plastique⁴ des photos accompagnant le texte conforte les premiers résultats obtenus. Pour finir, l'analyse de l'évolution des différents items⁵ de 2014 à 2020 nous a conduit à penser que le journal *L'Équipe* utilise, depuis 2014, la souffrance, la malchance et l'anti-héroïsme du coureur franc-comtois comme un catalyseur d'empathie du public français, l'image de champion comme une manière de magnifier Pinot et les éléments de la vie quotidienne comme un rapprochement identificatoire des lecteurs au coureur de l'équipe FDJ.

Rompre avec une « déca-dence » française ? Yves Le Roy au prisme des mutations au sein du décathlon en France (1969-1981)

Mathys Viersac, VIPS², UR 4636
Université Rennes 2

En athlétisme, les épreuves combinées valorisent des champions polyvalents dont les performances peuvent s'inscrire dans l'imaginaire collectif¹. La victoire de Jim Thorpe, médaillé en décathlon et pentathlon en 1912, va notamment conduire à alimenter le mythe sportif américain². Pour autant, les champions français dans ce type d'épreuves sont plus rares. Un écart s'est en effet creusé entre la médaille d'argent d'Ignace Heinrich en 1948 et celles de Kevin Mayer entre 2012 et 2021, si bien que la participation française au décathlon olympique n'est pas systématique dans le second XX^e siècle. Dans cette perspective, les années 1970 s'imposent comme un moment de tâtonnements autour du décathlon au moment même où Yves Le Roy, sportif de l'US Métro Transport, présente des résultats prometteurs.

L'enjeu semble d'autant plus important que les résultats des grandes manifestations internationales sont des indicateurs susceptibles d'être utilisés pour évaluer la qualité des pratiques au sein d'une discipline. En ce sens, les compétitions éclairent des figures sportives révélant l'organisation de leur spécialité à l'échelle nationale. Le succès ou l'échec des athlètes français aux Jeux olympiques traduit alors un type de recrutement, de préparation et de diffusion de l'athlétisme³. Plus qu'un simple reflet, les événements, et particulièrement les Jeux olympiques, peuvent aussi générer des questionnements provoquant des changements⁴. En cela, les attentes cristallisées autour du champion peuvent s'avérer être des motifs de rupture avec les conventions si elles ne sont pas satisfaites.

En croisant des données médiatiques (*L'Équipe*) et fédérales (*L'Athlétisme*; revue de *l'Amicale des entraîneurs français d'athlétisme*) et des entretiens menés avec des acteurs impliqués dans le décathlon des années 1970, cette étude envisage de saisir les phénomènes de structuration de la discipline (traitement vis-à-vis des autres disciplines, calendrier de compétitions, prise en charge des sportifs de haut niveau) au prisme du champion et des acteurs qui l'accompagnent. Dans un premier temps, l'étude cerner la manière dont Yves Le Roy suscite des espoirs à travers les représentations qu'il génère. Il s'agira ensuite de tenter de comprendre les raisons ne permettant pas à ces espoirs d'aboutir au regard de la situation du décathlon en France, avant d'analyser la manière dont les performances d'Yves Le Roy stimulent des mutations au sein de la discipline.

¹ Pascal Duret, *Le Champion magnifié*, Paris, PUF, 1993, p. 11.

² Gilles Montéréal, *L'Équipe : médiateur et producteur de spectacle sportif*, Paris, Nouveau monde éditions, 2007, p. 107.

³ Sébastien Laffage-Cosnier, Brice Monier, Denis Jallat, Christian Vivier, « Du sport plein les mirettes : analyse plastique de l'iconographie de L'Auto (1900-1944) », dans B. Caritey (dir.), *La Fabrique de l'information sportive*, L'Auto (1900-1944), Reims, éPURE, 2020, p. 189.

⁴ André Gunther, *Un laboratoire de la communication de masse : le spectacle du sport et l'illustration photographique*, Paris, Les cahiers de l'INSEP, 2000, p. 29.

⁵ Christian Vivier, Jean-François Loudcher, Jean-Nicolas Renaud, « Le Tour de France à la "Une" de la presse spécialisée hebdomadaire, dans Coll. (dir.), *Sport et mémoire, Biarritz, Maillot jaune – Regards sur cent ans du Tour de France – Sport et mémoire*, Biarritz, Atlantica, Musée du sport, Musée auto moto vélo, 2003, p. 515.

¹ Pascal Duret, *L'Héroïsme sportif*, Paris, PUF, coll. « Pratiques corporelles », 1993.

² Mark Rubinfeld, "The mythical Jim Thorpe: Re/presenting the twentieth century American Indian", *The International Journal of the History of Sport*, vol. 23, n° 2, 2006, p. 167-189 ; Thomas Bauer, & Fabrice Delsahut, "Jim Thorpe–All American: A Thin Hollywood Line of Truth?", *The International Journal of the History of Sport*, vol. 37, n° 10, 2020, p. 937-949.

³ Anne Roger, « Plus haut, plus loin, plus vite : l'athlétisme aux Jeux olympiques de Paris », Dans T. Terret (dir.) *Les Paris des Jeux olympiques de 1924*, Tome 3, Biarritz, Atlantica, 2008, p. 351-384.

⁴ Richard Holt & Dino Ruta, *Routledge Handbook of Sport and Legacy: Meeting the Challenge of Major Sports Events*, London, Routledge, 2015.

Les succès éphémères de Roger Bambuck

Pierre-Olaf Schut & Sandie Beaudouin
ACP EA 3350, Université Gustave Eiffel

Les carrières sportives et politiques sont habituellement glorieuses et éphémères. Un titre ou un mandat n'est que temporaire. Du point de vue sportif, chaque athlète essaie à la fois de capitaliser sur sa réussite et de définir le moment pour se retirer. Ces temporalités sont au cœur de l'analyse de la trajectoire biographique de l'athlète antillais Roger Bambuck. Celle-ci sera analysée en deux temps : d'une part la carrière sportive, puis celle politique. Dans les deux cas, le regard sera porté successivement sur la réussite et le moment de l'échec. L'objectif de cette communication est de montrer comment, après être arrivé au sommet de sa discipline sportive, il va se préparer à la fin inévitable qui l'attend. Il s'agit à la fois de comprendre la prise de recul relative qu'a l'acteur sur sa trajectoire et sa stratégie pour se relever après cette forme de mort sociale¹. Rupture biographique ou acceptation de la destitution sont des issues possibles. Le choix d'une approche biographique de Roger Bambuck s'inscrit dans une démarche casuistique² et s'appuie sur trois types de sources : la presse sportive notamment pour suivre sa carrière sportive, les archives du Ministère en charge des sports, les archives privées et un entretien avec Roger Bambuck réalisé en 2021. Sprinter, il est brièvement recordman du monde du 100 mètres quelque mois avant l'ouverture des Jeux olympiques de Mexico en 1968. Là, il finit sa course à la 5^e place au 100 mètres et au 200 mètres, à quelques dixièmes de secondes du plus célèbre podium de l'histoire de l'athlétisme. Cet échec sportif conduit Roger Bambuck à une retraite sportive et à une reconversion vers une poursuite d'études. Cette contre-performance n'est pourtant que ponctuelle et Roger Bambuck est alors parmi les meilleurs athlètes du moment. Vingt ans plus tard, en 1988, il est nommé secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports par le Premier ministre. Cette prise de fonction questionne sur la transférabilité du capital sportif dans la sphère professionnelle³. Le remaniement ministériel dont il fait les frais ne l'empêche pas d'assurer une issue positive à ses plus hautes fonctions. Deux épisodes de sa carrière, deux issues : la reconversion après sa carrière sportive et le reclassement à l'issue de sa carrière politique.

¹ Erving Goffman, « Calmer le jobard : quelques aspects de l'adaptation à l'échec », *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit, 1969.

² Jean-Claude Passeron, Jacques Revel, *Penser par cas. Raisonner à partir de singularités*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2005.

³ Sébastien Fleuriel, Manuel Schotté, « La reconversion paradoxale des sportifs français : premiers enseignements d'une enquête sur les sélectionnés aux jeux olympiques de 1972 et 1992 », *Sciences sociales et sport*, n° 4, 2011, p. 115-140.

Des échecs au (Petit) Quotidien ? De l'intention égalitaire à la reproduction des inégalités dans la presse écrite « jeunesse »

Collectif MediSJeux
Textes et cultures, Université d'Artois – CeRIES, Université de Lille – LHUMAIN, Université de Paul Valéry-Montpellier 3 – Cérep, Université de Reims Champagne Ardenne – CIAMS, Université de Paris-Saclay

Sous la présidence d'Emmanuel Macron, l'égalité entre les femmes et les hommes, inscrite dans le code de l'éducation, est devenue une « grande cause nationale ». Les établissements scolaires et leurs personnels sont tenus d'y contribuer afin que les stéréotypes de genre disparaissent progressivement. En 2019, le collectif interdisciplinaire *MediSJeux* est créé : il réunit trois historiens, cinq sociologues et un linguiste, avec l'objectif d'analyser l'influence des médias sur la socialisation sportive des jeunes, au prisme du genre. Suivant la thèse de Suzanne Laberge¹, la presse écrite apparaît comme un dispositif particulier au service du pouvoir de la domination masculine. Elle permettrait de diffuser librement, « sous l'apparence d'un jeu "naturel" et apolitique, les idéologies patriarcales et homophobiques »², alimentant ainsi les inégalités de genre. Dans la lignée des travaux étudiant conjointement la sémantique des messages médiatiques et leurs conditions de production, notre communication s'intéresse à un support particulier, encore peu exploré, la presse écrite dite « jeunesse » par l'analyse d'un titre spécifique, *Le Petit Quotidien* (seul journal quotidien pour les 6-10 ans), qui comptabilise plus de 60 000 exemplaires édités par numéro³, reconnu et diffusé au sein de l'Éducation nationale. L'intégralité des numéros édités (1 440) pour la période retenue (2009-2019) a été soumise à une quadruple analyse : une analyse quantitative des invariants structurels, un examen systématique des documents textuels sélectionnés et sémiologique des images, l'analyse critique interne/externe du corpus et l'analyse des processus de production de sens *via* l'approche discursive. Cette analyse de contenus médiatiques, par le décodage formel du matériau, a été croisée avec celle de la production journalistique par le recours à des entretiens semi-directifs menés avec les acteurs qui y contribuent. Alors même que les journalistes essaient de relier les contenus sélectionnés aux programmes scolaires et aux centres d'intérêt de leurs jeunes lecteurs, leurs trajectoires sociales, professionnelles et sportives expliquent en partie l'échec de la concrétisation de leurs volontés, autrement dit l'écart mis au jour entre les « dire » de la production et les « faire » de la diffusion. Les contenus diffusés montrent l'importance accordée aux hommes dans les rubriques sportives du journal et les processus de relégation dont les sportives font l'objet, par le recours au « sujet neutre », par leur sous-représentation médiatique dans des pratiques sportives où elles sont (sur)investies, soit encore, par leur assignation aux représentations standardisées de la féminité. Au final, et même si l'appropriation des messages médiatiques n'est ni immédiate, ni systématique mais relève d'une socialisation complexe et continue, nos résultats montrent que le journal identifie le sport comme un loisir « masculin ». Tout cela en dépit du fait que les jeunes lectrices sont tenues de s'investir en EPS, sont particulièrement nombreuses à être licenciées dans un club entre 6 et 12 ans et considèrent les jeux sportifs comme l'un de leurs loisirs préférés⁴.

¹ Suzanne Laberge, « Les rapports sociaux de sexe dans le domaine du sport : perspectives féministes marquantes des trois dernières décennies », *Recherches féministes*, vol. 17, n° 1, 2004, p. 9-38.

² David Rowe, « Sports et médias », dans Fabien Ohl (dir.), *Sociologie du sport*, Paris, PUF, 2006, p. 65-84.

³ Association pour le Contrôle de la Diffusion des Médias, 2019.

⁴ Patricia Crouette et Jörg Müller, Baromètre national des pratiques sportives 2018, réalisé par le CREDOC sous la direction de S. Hoibian pour l'INJEP et le Ministère des sports, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude, 2018.

Le coût social de l'échec sportif : une épreuve de la vulnérabilité

Seghir Lazri, IRIS, UMR8156 – U997
EHESS

De Pantani à Robert Encke, de Garrincha à Frank Vandenbroucke, l'histoire du sport ne manque pas de sportifs dont les désillusions, les souffrances physiques et les échecs ont imprégné la mémoire collective. Différents domaines artistiques comme le cinéma ou la littérature nous renseignent d'ailleurs sur la fascination et l'intérêt du public concernant cette autre figure du sportif, celle du « héros déchu ». En d'autres termes, ces athlètes consacrés et reconnus qui nous montrent aussi que l'échec sportif n'est pas simplement l'arrêt de la performance, c'est aussi une réalité sociale, fragilisant une identité, une place au sein d'une communauté.

À travers cette communication, il sera donc question d'appréhender l'échec sportif dans les parcours de vie de nombreux athlètes de l'après-guerre à nos jours et ainsi de comprendre comment ce type d'évènement peut résonner comme une bifurcation bouleversant la nature de leurs liens sociaux¹. Pour ce faire, une étude biographique de certains grands champions, portant le « stigmate de l'échec » au regard d'une sociologie des ruptures sociales², apparaît essentielle pour mesurer et éclairer cette expérience de la vulnérabilité. Ainsi, nous tenterons de présenter une typologie des fractures sociales chez le champion, à partir du vécu sportif que peut être l'échec. Car, si athlète de haut-niveau est soumis à processus de déclassement sportif, il apparaît important d'en saisir les répercussions sociales³.

En outre, cet exposé nous amènera aussi à retracer et à comprendre l'évolution du monde du sport et de ses institutions, notamment dans les facultés de ces dernières à protéger, mais aussi condamner les athlètes. Et pour cause, si l'échec professionnel peut-être, envisager comme un outil d'analyse des trajectoires individuelles, le saisir sous une dimension sociohistorique nous permettra aussi de rendre compte des bouleversements structurels au sein du monde du sport, mais aussi de l'évolution des rapports des pouvoirs entre les différents acteurs (sportifs, dirigeants, journalistes).

¹ Marc Bessin, Claire Bidart, Michel Grossetti (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, Paris, La Découverte, coll. « recherches », 2010.

² Serge Paugam, *Le Lien social*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2009.

³ Sébastien Fleuriel, Manuel Schotté, *Sportifs en danger. La condition des travailleurs sportifs*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, coll. « Savoir/Agir », 2008.

« Subir la loi du vainqueur » ou l'échec de la mémoire de la pratique du rugby dans la France du Nord-ouest (1872-1947)

Sylvie Bossy-Guérin, CRHIA, UR 1163
Université de Nantes

Les faits semblent établis : le rugby est méridional. Contrairement à d'autres sports collectifs, la pratique du rugby se distingue par une territorialisation marquée, fondée et illustrée par la domination incontestée de clubs du Sud-ouest dans le championnat de France depuis la victoire du Stade Toulousain en 1912. Le berceau havrais de 1872 et les premières victoires bordelaises dans le championnat de France de rugby¹ sont alors justifiés par l'antériorité de la présence britannique dans ces régions et présentés comme des exceptions sans lendemain.

Évincés de l'Ovalie bien que fondés pour la plupart au début du XX^e siècle, les clubs de rugby du nord-ouest du pays sont le plus souvent ignorés tout comme l'existence de pratiquants et de supporters assidus dans les stades malgré l'absence de domination de leurs équipes dans les différents championnats de France.

C'est sur l'absence de rugbymen au nord de la Loire, davantage que sur les traces rugbystiques, que se sont penchés géographes, sociologues, journalistes et historiens². La France septentrionale, définitivement considérée comme une terre insensible au ballon ovale, doit faire face à une triple relégation : sportive, historique et mémorielle. L'absence de résultats sportifs ne peut constituer le seul critère d'explications³.

Cette communication propose d'explorer les ressorts de cette invisibilité et d'interroger l'absence de remise en cause historiographique du postulat géographique. Elle vise à partager les premières hypothèses issues des recherches engagées dans le cadre de ma thèse⁴.

¹ En 1899, le Stade Bordelais Université Club (SBUC) est le premier club de province à remporter le titre de champion de France après sa victoire sur le Stade Français. Un titre également décroché chaque année entre 1904 et 1907 puis en 1909 et 1911.

² On peut citer Christian Pociello, *Le Rugby ou la guerre des styles*, Paris, Éditions A.M. Métailié, 1983 ; Jean-Pierre Augustin, Alain Garrigou, *Le Rugby démêlé*, Bordeaux, Le Mascaret, 1985 ; Jean-Pierre Bodis, *Histoire mondiale du rugby : dimensions économiques et sociales*, Toulouse, Privat, 1987 ; Sébastien Darbon, *Une brève histoire du rugby*, Paris, L'œil 9 éditions, 2007.

³ Jean-Pierre AUGUSTIN et Alain GARRIGOU présentent dans *Le rugby démêlé*, la victoire du Stade Toulousain dans la Coupe de l'Espérance en 1916 comme un argument de territorialisation tandis que la victoire du Stade Nantais Université Club (SNUC) sur ce même Stade Toulousain l'année suivante n'est pas mentionnée.

⁴ Transferts culturels et circulations des savoirs et des techniques sportives : l'influence britannique dans la pratique du rugby dans la France de l'Ouest (1872-1947), sous la direction de Stanislas Jeannesson, professeur d'Histoire Contemporaine à l'Université de Nantes et d'Olivier Chovaux, professeur d'Histoire Contemporaine à l'Université d'Artois.

Le Dole athlétique club (DAC) : une mémoire sportive locale oubliée (1962-1973)

Alexandre Gautherat, Cyril Polycarpe, Christian Vivier, C3S, UR 4660
Université de Franche-Comté

Dès sa prise de fonction en 1958, le Général de Gaulle se sert du sport comme projet politique pour impulser un élan, selon Jean-Luc Martin¹. Ainsi, les grandes rencontres sportives internationales deviennent un des objectifs de la démocratie promulguée sous la V^e République et participent donc à la reconquête diplomatique et géopolitique de la France, à l'image de ses deux candidatures aux Jeux olympiques d'été pour Lyon, et d'hiver pour Grenoble en 1968. Dans ce contexte compétitif, l'essor du Dole Athlétique Club en 1962 s'inscrit dans cette politique de rencontres sportives, par des stages nationaux et des matchs internationaux annuels organisés dès 1963. Quels sont les enjeux de ces rencontres à Dole ? L'Équipe Magazine du 6 août 1969 soulignait la richesse sportive de la sous-préfecture du Jura : « *Dole, petite capitale de l'athlétisme national* », mais pour quelle mémoire ?

L'histoire des relations culturelles² permet de comprendre la place et le rôle de Dole dans l'histoire sportive nationale, européenne et internationale et son instrumentalisation dans le projet gaullien. En effet, les entretiens, les archives du DAC, les coupures de presse locale et nationale, posent la question de la temporalité entre la création de cet événement sportif et la politique gaullienne, ainsi que le rôle joué par les acteurs locaux aux fonctions nationales affirmées. En effet, le choix du territoire se justifie par la place occupée par Jacques Duhamel (député-maire, ministre de l'agriculture de 1969-1971 et ministre des affaires culturelles de 1971-1973) qui en fait un instrument de promotion de sa propre carrière politique. Par conséquent, l'échelle locale s'impose pour décrire la variété des situations cernant les obstacles, les inerties et les résistances aux enjeux imposés par ce projet qui réactive un lieu de mémoire³ sportive nationale, européenne et internationale, à partir du récit narratif sur le stade et les compétitions organisées. Que reste-il de cette mémoire sportive à l'échelle locale, nationale et internationale ? Le DAC unit encore la mémoire à l'espace grâce au stade, désormais baptisé Robert Bobin, du nom du directeur technique national de l'athlétisme français, et aux récits des acteurs-organisateurs. Cette mémoire réactivée par l'évocation du souvenir, matériel et immatériel, fait figure de véritable marqueur sportif et territorial, et est aussi facteur de puissance à travers les nations invitées entre 1963 et 1972 (Pologne, Italie, Grande-Bretagne, Allemagne et URSS), jusqu'à la fin des matchs internationaux en 2001. L'absence de travaux scientifiques sur ces rencontres sportives à Dole, lors des débuts de la politique gaullienne, nous pousse à décrire, analyser et décrypter cet épisode oublié de l'échec d'une patrimonialisation et/ou d'une mémoire sportive.

¹ Jean-Luc Martin, *La politique de l'éducation physique sous la Ve République : l'élan gaullien* (1958-1969), Paris, PUF, 1999.

² François Chaubet, Laurent Martin, *Histoire des relations culturelles dans le monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 2011 ; Anne Dulphy, Robert Frank, Marie-Anne Matard-Bonucci, Pascal Ory (dir.), *Les Relations internationales culturelles au XXe siècle. De la diplomatie culturelle à l'acculturation*, Bruxelles, Peter Lang, 2011.

³ Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire, tome 2, La Nation*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque illustrée des histoires », 1986.

« The Curse of Eddie » : la superstition pour conjurer la défaite

Camille Morata, Laboratoire CRISES
Université Paul-Valéry Montpellier 3

Dans un entretien accordé au journal *L'Équipe*, Michel Der Zakarian, l'actuel entraîneur de la formation du Stade Brestois en Ligue 1 de football, énonçait que quand il était joueur, il gardait le même slip le match suivant une victoire¹. Si l'anecdote peut prêter à sourire, elle montre que le milieu du sport est un domaine dans lequel la superstition est répandue. Il s'agit là d'un paradoxe dans un sport moderne rationalisé au maximum jusqu'à l'introduction de *data* déshumanisant l'expertise et faisant de Billy Beane le chantre de la *scientifisation* du sport². Pour autant, l'irrationnel irradie le sport moderne, tel champion veillant à entrer sur la pelouse du pied droit ou implorant des forces divinatoires afin de le conduire à la victoire. Ce recours à la superstition doit permettre au sportif de repousser l'échéance de la défaite. Guy Lapointe définit la superstition comme la volonté de « s'attirer la protection des dieux »³. Ainsi en cas de manquement les foudres surnaturelles, la malédiction, comme les sept plaies d'Égypte s'abattaient sur le sportif, l'équipe ou l'institution. Le sport, avec ses rites, prend les atours d'une nouvelle religion et n'est pas avare en mauvais sort. Comment dans le sport, domaine accru du rationnel, la superstition s'insère pour conjurer la défaite ? Pour tenter d'y répondre, notre communication se concentrera sur *The Curse of Eddie Grant*. En référence à Eddie Grant, joueur de baseball notamment chez les *Giants* de New-York, tué lors de la Première Guerre mondiale. Lors du *Memorial Days* 1921 (jour du souvenir des soldats morts pour la patrie) fut dévoilé un monument à sa mémoire au centre du terrain du Polo Grounds, lieu de ses exploits et honoré chaque année⁴. Or, en 1957, la franchise décida de déménager à San Francisco, le dernier match fut disputé au milieu de débordements. Profitant de l'envahissement du terrain, la plaque fut dérobée. Le sort s'abat alors sur le club qui ne connut plus aucun titre. On pourrait penser à une simple coïncidence mais la plaque fut retrouvée par hasard en 1999. En 2001, deux organisations liées à la commémoration du premier conflit mondial proposèrent au club des *Giants*, de réinstaller la plaque dans le nouveau stade mais le club refusa. L'année d'après l'équipe perdit les *World Series* (les finales du championnat) malgré une avance considérable. Devant tant de faits contraires, les dirigeants souhaitèrent briser le mauvais sort et décidèrent l'érection de la plaque dans l'enceinte des *Giants* à l'Oracle Park de San Francisco en 2008 : l'équipe remporta les *World Series* en 2010 mettant fin à *The Curse of Eddie Grant*. Cette communication à mi-chemin entre l'histoire et la sociologie, sollicite divers types de sources, la presse autant contemporaine qu'ancienne, les travaux de sociologie et de psychologie sur la superstition, la religiosité populaire dans le sport notamment ceux de Manon Eluère, Dominique Bon, Christian Bromberger, Daniel Fabre. L'Histoire orale fut sollicitée à travers des entretiens menés avec d'anciens sportifs – footballeurs notamment – de différentes générations.

¹ Franck Le Dorze, « Der Zakarian : il n'y a que moi qui ai une grosse voix dans le vestiaire de Brest », *L'Équipe*, 11 décembre 2021.

² Michael Lewis, *Moneyball: The Art of Winning an Unfair Game*, Paris, Broché, 2004.

³ Guy Lapointe, « Superstition et divination », *Théologiques*, 2000, vol. 8, n° 1, p. 5-8.

⁴ « Landis Helps Dedicate Memorial to Eddie Grant », *Gazette Times*, 31 mai 1921.

L'échec de la sportivisation d'une lutte traditionnelle : la revivification de la croche réunionnaise

Aurélié Épron, L-VIS, UR 7428
Université de Lyon
Louis Violette, Espace-Dev, UMR 228,
Université de La Réunion

Cette communication, s'appuyant sur une enquête exploratoire – mobilisant entretiens, observations et analyses documentaires –, s'intéresse à la trajectoire contemporaine de la croche de l'île de La Réunion. Elle interroge l'échec relatif, voire provisoire, de la sportivisation de cette lutte endémique, au regard de la globalisation et de la glocalisation¹ ; deux processus qui ne sont ni linéaires ni définitifs, et n'agent pas nécessairement uniformité et homogénéisation. Questionnant les échelles, limites et frontières de et entre ces concepts, la notion d'échec s'impose comme un problème heuristique : qui définit l'échec, selon quels critères, à travers quels points de vue ?

Craignant sa disparition, Patrick Blanca, Jérôme Sanchez et Frédéric Rubio ont contribué à recréer la croche, au tournant des XX^e et XXI^e siècles. Pour ce faire, un travail de mémoire a été opéré, essentiellement auprès des pratiquants, tant les archives sont rares dans cet espace géographique où prédomine la culture orale et se perpétuent des héritages coloniaux². Le fruit de leurs investigations est valorisé dans un seul ouvrage qui fait actuellement référence, sans toutefois entrer dans les standards scientifiques : *La Croche. Lutte traditionnelle réunionnaise*, paru en 2006. Dès lors, et puisqu'en dépit de cette revivification, la croche reste une pratique en sursis, pour quelles raisons les effets escomptés d'un tel processus ne semblent pas (encore) au rendez-vous ? Sont alors envisagées des hypothèses explicatives convergentes : l'origine enfantine et peu ritualisée de la pratique, l'absence d'inscription de ce patrimoine dans la culture locale, la volonté politique posant le *moring* (reconstruit localement comme « la » pratique symbolique et identitaire des Mascareignes³), l'absence de réinvention en amont de la sportivisation. Autant de signes, peut-être, d'une récréation avant tout exogène (globalisée) plutôt qu'endogène (glocalisée).

Finalement, la sportivisation de la croche, comme moyen de réinvention d'une tradition, semble être à ce stade l'étude d'un échec. Seule subsiste la réussite d'une standardisation sportive, loin toutefois d'une inscription dans la culture locale⁴.

Le « sport roi » en échec : la faible diffusion du football à Cuba au XXe siècle

André Gounot, ARCHE, UR 3400
Université de Strasbourg

La raison pour laquelle le baseball s'est établi comme sport national à Cuba au dernier tiers du XIX^e siècle semble évidente. La majorité de la population sympathisait avec le mouvement indépendantiste, et le baseball plaisait parce qu'il n'avait rien d'espagnol¹, contrairement à la *corrida*, à la pelote basque ou au football. Sport pourtant importé des États-Unis, le base-ball était rapidement perçu comme expression culturelle d'une identité cubaine. Les choses se compliquent cependant quand on se demande pourquoi le football n'a pas connu un succès durable au XX^e siècle, au sein d'une population cubaine progressivement déçue par le néo-colonialisme exercé par les États-Unis après la guerre d'indépendance et les accords de Paris de 1898². Après ses premières apparitions autour de 1910, le football n'avait-il pas vocation à se transformer en un autre produit majeur d'importation, compte tenu de l'immigration massive de jeunes hommes espagnols et du remarquable essor de ce sport sur la péninsule ibérique ? De plus, les Espagnols exerçaient une grande influence non seulement dans le commerce, mais aussi et surtout dans le paysage médiatique cubain. Cette conjoncture peut expliquer l'euphorie avec laquelle l'équipe de l'Español Barcelona fut accueillie en 1926 à La Havane par des dizaines de milliers d'*aficionados*. Le succès populaire du football fut cependant très éphémère. Quand l'équipe nationale accéda aux quarts de finale à la Coupe du monde en 1938 en France, cela n'intéressa déjà plus grand monde à Cuba.

Les causes de l'échec du « sport roi » sur la plus grande île antillaise ne sont certainement pas à chercher dans la politique sportive. Ainsi par exemple, aux débuts de l'ère révolutionnaire, le gouvernement de Fidel Castro a multiplié, en vain, les efforts en faveur de la diffusion de ce sport non américain. Comme le montrera cette communication, ce sont des facteurs économiques, démographiques et générationnels qui ont joué le rôle décisif. D'une part, le pourcentage de natifs espagnols au sein de la population a considérablement diminué dans le contexte de la grande crise économique des années 1930. D'autre part, dès la deuxième génération d'immigrés, les tendances à l'assimilation l'ont emporté sur la volonté de se démarquer culturellement à travers des pratiques communautaires au sein d'une société parallèle espagnole. Effectivement, le football, malgré sa grande visibilité, n'est pas entré dans un processus de « cubanisation » au cours des années 1920-30. Chez les criollos, la « fièvre du baseball », transmise de génération en génération, a réduit d'emblée la curiosité pour d'autres disciplines sportives. L'étude s'appuie sur le registre des associations aux Archives nationales à La Havane, des documents des Archives de la FIFA et des périodiques cubains.

¹ Roland Robertson, "Glocalization: Time-space and homogeneity-heterogeneity", *Global modernities*, vol. 2, n° 1, 1995, p. 25-44 ; Victor Roudometof, « Ou'est-ce que la Glocalisation ? », *Réseaux*, n° 2, 2021, p. 45-70.

² Yvan Combeau (dir.), *La Réunion et l'Océan indien, de la décolonisation au XXIe siècle*, Indes savantes, 2008.

³ Évelyne Combeau-Mari, « Moraingy, mrenge, moring: Permanence et ré-invention des pratiques traditionnelles de combat dans les îles de l'océan Indien : Madagascar, Mayotte, Réunion », *STAPS*, n° 101, 2013, p. 69-80.

⁴ Christian Ghasarian, « Patrimoine culturel et ethnicité à la Réunion : dynamiques et dialogismes. », *Ethnologie française*, XXIX, n° 3, 1999, p. 365-374 ; Christian Ghasarian (dir.), *Anthropologies de La Réunion*, Éditions des Archives Contemporaines, 2008.

¹ Xavier Torredadella-Flix, "Fragmentos para el análisis crítico de una relación hispano-cubana en torno a la educación física y el deporte (1808-1898)", *Cuadernos del Caribe*, n° 24, 2017, p. 65.

² Hugh Thomas, *Cuba. La lucha por la libertad*, Barcelone, Random House, 2012, p. 303-360.

³ Par rapport à cette question, nos conclusions se distinguent de celles proposées par Santiago Prado Pérez de Peñamil (2011) qui reposent sur une plus grande importance donnée aux appartenances nationales formelles. Voir Santiago Prado Pérez de Peñamil, "La irrupción del fútbol en La Habana. Manifestaciones interétnicas y actividad social", *Catauro. Revista cubana de antropología*, 2011, p. 101-116.

Slalom de Charlène Favier (2020) : échecs en série

Siyao Lin, Thomas Bauer, EHIC, UR 13334
Université de Limoges

L'omerta ayant été brisée suite aux mouvements féministes comme #MeToo, la question des abus sexuels dans le sport de haut niveau est désormais posée de façon explicite. Le phénomène a pris un tel essor médiatique qu'il inspire de plus en plus de cinéastes qui souhaitent aujourd'hui, sans langue de bois, dénoncer certains dérapages, notamment l'ascendance excessive d'un entraîneur sur une athlète adolescente¹. Ils orientent le regard des spectateurs vers ces diverses atteintes sexuelles dont peuvent être victimes les jeunes sportives². Il faut dire que le cinéma, malgré ses formes de subjectivité, est un incontestable miroir de la société et donne à voir, par sa capacité à reproduire le monde³, certains cas de figure suggestifs. Parmi ce corpus d'œuvres pionnières où l'on trouve des films comme *La Petite Reine* d'Alexis Durand-Brault (2015) ou *The Tale* de Jennifer Fox (2018), figure un long-métrage franco-belge particulièrement intéressant, inspiré de l'expérience même de la réalisatrice Charlène Favier : *Slalom* (2020). Ce dernier raconte l'histoire d'une jeune skieuse talentueuse de 15 ans, Lyz (Noée Abita), qui vient tout juste d'intégrer une prestigieuse section ski-études au lycée de Bourg-Saint-Maurice. Son entraîneur Fred (Jérémie Renier), un ex-champion, décide alors de tout miser sur elle. Galvanisée par son soutien, Lyz s'investit à corps perdu, physiquement et émotionnellement. Alors qu'elle enchaîne les succès, elle tombe petit à petit sous l'emprise de Fred jusqu'au moment où sa vie bascule définitivement. Cette communication vise à analyser le processus d'encadrement éducatif des jeunes sportives de haut niveau afin de mieux identifier, à partir du cas présent, l'emboîtement d'une série d'échecs : celui de l'institution sportive qui n'a pas su mettre en place des garde-fous, celui de l'entraîneur qui n'a pas su faire la part des choses, celui de la famille qui n'a pas su être à l'écoute. Pour ce faire, l'étude de ce long-métrage de fiction s'inscrivant dans une réflexion sur la question des *gender studies* au cinéma⁴, s'appuie sur une diversité de sources d'information dont la revue de presse du film et plusieurs témoignages livrés ici ou là lors de sa promotion.

¹ Voir par exemple Philippe Liotard, « L'entraîneur, l'emprise », dans F. Bailleterie et P. Liotard, *Sport et virilisme*, Montpellier, Éditions Quasimodo & Fils, 1999, p. 125-140.

² Kari Fasting et Celia Brackenridge, "Coaches, sexual harassment and education", *Sport, Education and Society* n° 14, 2009, p. 21-35.

³ Voir à ce sujet Jacques Aumont, Michel Marie, *L'Analyse des films*, Paris, Armand Colin, coll. « Cinéma/Arts Visuels », 2020.

⁴ Noël Burch, Geneviève Sellier, *Le Cinéma au prisme des rapports de sexe*, Paris, Vrin, 2009 ; Geneviève Sellier, Brigitte Rollet, « Cinéma et genre en France : état des lieux », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 10, 1999, consultable en ligne <http://journals.openedition.org/clio/1533>

La carrière sportive brisée des athlètes intersexes : les cas de Léa Caurila et Claire Brésolles (1944-1948)

Sylvain Villaret, TEMOS, UMR CNRS 9016
Le Mans Université

« L'affaire Semenya », qui occupe les devants de la scène sportive et médiatique depuis près de 13 ans est venue révéler au grand public les résistances, voire les discriminations, auxquelles s'affrontent les athlètes intersexes dans un système sportif fondé sur l'idée d'un binarisme indépassable¹. Après avoir été suspendue en 2009, puis réhabilitée un an plus tard, Mokgadi Caster Semenya se voit interdite de concourir en 2018 dans la catégorie femme, sauf à accepter un traitement hormonal lourd visant à abaisser son taux de testostérone. Après avoir dominé sans partage les courses de 800 mètres au niveau mondial entre 2008 et 2018, sa carrière s'arrête net. Toutefois, le cas Semenya vient s'inscrire dans une liste déjà longue des athlètes intersexes contraints d'arrêter brutalement leur parcours sportif au plus haut niveau. Nous souhaitons ainsi porter tout particulièrement le regard sur deux étoiles montantes de l'athlétisme français qui ont partagé le même sort à la fin des années 1940 : Léa Caurila et Claire Brésolles. Avec Micheline Ostermeyer, elles forment au sortir de la guerre le fleuron de l'athlétisme féminin français. Elles trustent les podiums en France sur 100 et 200 mètres et brillent à l'international, notamment lors des championnats d'Europe d'Oslo en 1946. Pour autant, Claire Brésolles disparaît en 1947 des palmarès. Sont alors évoquées de vagues raisons médicales. En 1948, c'est au tour de Léa Caurila de mettre fin à sa carrière sportive montante. Confrontée à la mise en place d'examen médicaux en vue des Jeux des Londres de 1948, elle refuse alors de s'y soumettre. En octobre de la même année, on apprend par voie de presse qu'elle vient de changer de sexe, « après une intervention chirurgicale pratiquée par un spécialiste parisien »². En 1952, c'est au tour de Claire Brésolles de franchir le pas.

Notre propos vise non seulement à retracer la trajectoire sportive de ces athlètes, mais aussi à interroger le traitement médiatique dont elles font l'objet. Comment en effet les médias construisent-ils l'image de ces sportives ? Après avoir contribué à en faire des « espoirs », des « championne [s] de demain »³ du sport féminin, comment rendent-ils compte des suspicions qui sourdent et se positionnent-ils face à ces changements d'identité sexuelle ?

Pour répondre à ce faisceau de questions, la méthodologie retenue est principalement fondée sur l'analyse systématique de la presse de l'époque, qu'elle soit spécialisée ou généraliste⁴. Le rôle de la presse dans la construction des normes de genre sera ainsi apprécié ; une presse qui légitime sans coups férir le sort réservé par les instances sportives aux athlètes intersexes. Les obstacles que dresse le système sportif concernant les athlètes intersexes seront également analysés.

¹ Anaïs Bohuon, *Le Test de féminité dans les Compétitions sportives. Une histoire classée X?* Paris, Ixe, 2012.

² *La Gazette provençale*, 1^{er} octobre 1948, p. 1.

³ *La Gazette provençale*, 2 mars 1948, p. 2.

⁴ Le cadre théorique relève de l'histoire, des médias notamment et s'appuie également sur les *gender* et *transgender studies*. Voir entre autres : Laetitia Biscarrat, Karine Espineira, Maud-Yeuse Thomas, Arnaud Alessandrini (dir.), *Quand la médiatisation fait genre*, Paris, L'Harmattan, 2014 ; Joanna Harper, *Sporting gender*, London, Rowman & Littlefield, 2020 ; Sonja Erikainen, *Gender Verification and the Making of the Female Body in Sport. A history of the Present*, New York, Routledge, 2020.

AUTEURS (1^{ERS}) PAR ORDRE ALPHABETIQUE DE NOM

BOLTZ Daphné, Un échec politique du fascisme : les candidatures de Rome comme ville-hôte des Jeux olympiques de 1940 et 1944	24
BOSSY-GUÉRIN Sylvie, « Subir la loi du vainqueur » ou l'échec de la mémoire de la pratique du rugby dans la France du Nord-ouest (1872-1947)	47
BRÉHON Jean & JUSKOWIAK Hugo, Echec... et mat ? L'entraîneur de football face à l'inactivité professionnelle	35
CARDIN Lise, 1960 à 1985 : le handball français dans une impasse ?	25
CHARITAS Pascal & POLYCARPE Cyril, Les Jeux de France, échec du projet d'une nation sportive française en construction sous Pompidou ? (1967-1973).....	6
CHOVAUX Olivier & BRETIN-MAFFIULETTI Karen, Etranges défaites. Regards de la presse communiste sur les vaincus du Tour de France (1960-1969).....	14
Collectif MediSJeux, Des échecs au (<i>Petit</i>) <i>Quotidien</i> ? De l'intention égalitaire à la reproduction des inégalités dans la presse écrite « jeunesse »	45
CRUZIN Valérie, VIVIER Christian & HAISSAT Sébastien, Fins tragiques de surfeurs célèbres retranscrites dans le magazine Surf Session : les cas de Sunny Garcia (1970-) et Andy Irons (1978-2010)	36
CRUZIN Valérie, GUILLAIN Yves & VIVIER Christian, Le Lacanau Pro à travers ses affiches, entre grandeur et décadence (1979-2019)	26
DA ROCHA CARNEIRO François, « Encore un désastre ! » : l'échec des équipes de France de football aux Jeux Olympiques de Londres (octobre 1908).....	7
DEODATI Pauline, SIZORN Magali & LAFFAGE-COSNIER Sébastien, La malédiction au cœur du traitement médiatique de l'échec sportif : le cas du gymnaste Samir Ait Said.....	37
DESCHAMPS Yannick, La carrière brisée de Valerij Brumel : célébrité et normalisation d'un athlète soviétique en France	38
DUFRAISSE Sylvain, Documenter l'échec de la massification des activités physiques dans l'URSS de Staline : le prisme des enquêtes statistiques.....	27
ÉPRON Aurélie & VIOLETTE Louis, L'échec de la sportivisation d'une lutte traditionnelle : la revivification de la croche réunionnaise.....	50
GARDI Romain, L'impossible professionnalisme de Laurent Paganelli ou l'éphémère carrière sportive du « petit Mozart » d'Avignon (1978-1991).....	39
GAUTHERAT Alexandre, Cyril Polycarpe & Christian Vivier, Le Dole athlétique club (DAC) : une mémoire sportive locale oubliée (1962-1973).....	48
GERVILLE-RÉACHE Hugo, Défaites de l'olympisme dans le cinéma français.....	28
GOMET Doriane, Des carrières tennistiques contrariées : les cas d'Yvon Petra & Pierre Pelizza	40
GOUNOT André, Le « sport roi » en échec : la faible diffusion du football à Cuba au XX ^{ème} siècle.....	51
GRÜN Laurent, Georges Boulogne, un fossoyeur du football professionnel français, 1960-1976.....	15
HAMZA Khadr, Coupe du monde 2002 : l'effondrement symbolique de l'équipe de France masculine de football.....	8
HUGEDET Willy, Des vainqueurs et des vaincus en éducation physique ? L'œuvre subversive de Pierre Parlebas.....	18
JALLAT Denis, Triple échec à la route du Rhum de 1978.....	9
JOLY Alexandre, La fragilité de la carrière d'un arbitre de football d'élite : le cas de Jean-Marie Mééus.....	41
LAZRI Seghir, Le coût social de l'échec sportif : une épreuve de la vulnérabilité	46
LEBOSSÉ Clémence, La fabrique de l'échec des professions subalternes en EPS face à la montée du modèle du praticien réflexif (1984 – 1989)	19

LEFÈVRE Florent, Tony Froissart & Jean Saint-Martin, Le projet des 1 ^{ers} Jeux Européens : autopsie d'un échec	29
LEROY Caroline, Le « retard culturel » : l'exemple du rugby arrageois depuis les années 1970	30
LIN Siyao & BAUER Thomas, <i>Slalom</i> de Charlene Favier (2020) : échecs en série.....	52
LUY Clément, Représenter l'échec sportif en régime totalitaire : l'exemple du cyclisme sous le régime fasciste.....	10
MÉRY Stéphane, L'échec de 1982 en Coupe Davis : rebondir pour se reconstruire ?	16
MORATA Camille, « The Curse of Eddie » : la superstition pour conjurer la défaite	49
MOURGUES Vincent, Vivre l'échec dans un club de haut niveau : les Girondins de Bordeaux (années 1940-années 2000)	11
PABION Lionel, Les projets de politiques sportives dans les années 1920, un échec ? Le cas du cabinet Jean Bourguignon (1926-1929).....	31
PÉNARD Etienne & GOMET Doriane, L'échec de la mobilisation des sportifs juifs de France contre le nazisme et les Jeux de Berlin.....	32
PERREAU-NIEL Alexandre, « Exclus et décrocheurs » au sein d'une filière arbitrage en football de 2006 à nos jours	20
PHILIPPE Marion, Peut-on réellement parler d'un échec ? La médaille d'argent de Christine Caron aux Jeux olympiques de Tokyo	12
PICOT Maxence & LAFFAGE-COSNIER Sébastien, Le Mythe du Perdant Magnifique : l'exemple de Thibaut Pinot vu par le journal <i>L'Équipe</i>	42
PROFILLET Lucas, VOISIN Nicolas, DESCAMPS Yann, VIVIER Christian, « Regarde-le grandir » : les échecs sportifs éducatifs dans le dessin animé <i>Franklin</i>	21
RENAUD Jean-Nicolas, ATTALI Michaël, FORTUNE Johann, GOMET Doriane, L'échec au RCF est-il possible ? L'esprit positif du Racing au filtre de sa Revue (1920-1995).....	17
SCHUT Pierre-Olaf & BEAUDOUIN Sandie, Les succès éphémères de Roger Bambuck	44
SZERDAHELYI Loïc, Les faux-semblants de la mixité du CAPEPS et de l'agrégation d'EPS (années 1980 à nos jours).....	22
TAJRI Yacine, Les centres d'éducation physique spécialisée (CEPS) dans les années 1970 : vers une fin annoncée d'un dispositif de rattrapage en EPS ?.....	23
TROPEAU Christophe, Paris-Brest-Paris 1901 : l'échec des favoris. De l'abandon magnifié à la déroute honteuse	
VIERSAC Mathys, Rompre avec une « déca-dence » française ? Yves Le Roy au prisme des mutations au sein du décathlon en France (1969-1981)	43
VILLARET Sylvain, La carrière sportive brisée des athlètes intersexes : les cas de Léa Caurila et Claire Brésolles (1944-1948)	53
VILLE Sylvain, « Votez pour un candidat sportif ». L'échec de Victor Breyer aux élections municipales de Paris (17 ^e) en 1908.....	33
VONNARD Philippe, « Ce n'est pas un vote contre le sport ! ». L'échec de la candidature de Lausanne pour les Jeux olympiques d'hiver de 1994.....	34

